



Fonds des Nations Unies pour la
Population

**EVALUATION DU 6^{ème} PROGRAMME
PAYS UNFPA/GUINEE BISSAU**

2016-2020

Documents annexes

Novembre 2019

Sommaire

Annexe 1 : Termes de référence	3
ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES ET INSTITUTIONS RENCONTREE	50
ANNEXE 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES	53
ANNEXE 4 – MATRICE D’EVALUATION	55
ANNEXE 5 – OUTILS DE COLLECTE	87
Annexe 6 : Distribution des entités rencontrées.....	110
Annexe 7 : Base de données de l’échantillonnage	113

Annexe 1 : Termes de référence

I. INTRODUCTION

1. La Guinée-Bissau, pays d'Afrique Subsaharienne, a une superficie de 36 125 km², une population estimée en 1 449 230 habitants selon le résultat définitif de RGPH 2009, avec un taux de croissance intercensitaire de 2,2 %. Les analyses des données du recensement (2009) montrent que la population compte 51,5% de femmes et 48,5 % des hommes.
1. La Guinée-Bissau connaît une période d'instabilité politique depuis 1998, avec des coups d'État successifs qui ont duré jusqu'en 2012. Les capacités des institutions du pays ont été affaiblies. Après les élections présidentielle et législatives de 2014, le pays expérimente un moment de reprise positive, qui a conduit à l'élaboration d'un Plan stratégique et opérationnel 2015-2020, également appelé Terra Ranka, présenté lors de la table ronde des donateurs pour la Guinée-Bissau qui s'est tenue à Bruxelles le 25 mars 2015. La Guinée-Bissau est classée au 177^{ème} rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain, PNUD 2018 ; la croissance économique est passée de 3% en 2011 à 1,5% en 2013. Une évaluation réalisée en 2010 estimait que 69,3% de la population totale était touchée par la pauvreté et 33% vivait dans une pauvreté extrême. La Guinée-Bissau est exposée aux événements liés au changement climatique, mais le gouvernement n'a pas encore pleinement mis en œuvre la stratégie officielle de réponse au changement climatique.
2. La population de la Guinée-Bissau était estimée à 1,5 million d'habitants en 2014 (dont 52% de femmes et 32% entre 10 et 24 ans). En 2011, le taux de croissance était de 2,4% et le taux de fécondité total était de 5 enfants par femme. La mortalité maternelle reste élevée (avec 560 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2013, versus 900 décès maternels pour 100000 NV en 2014). Le nombre d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié reste faible (environ 45% en 2014). Les progrès lents en matière de santé maternelle, reproductive et sexuelle sont imputables à l'insuffisance des infrastructures, du matériel et des équipements ; aux ressources humaines qualifiées insuffisantes : à l'indisponibilité de produits de santé reproductive ; et aux difficultés d'accès aux services qui fournissent des soins obstétricaux et néonataux complets (seulement sept des onze hôpitaux existants offrent ce type de service). Cela explique également le nombre élevé de cas de fistule obstétricale et l'absence de dépistage régulier du cancer du col utérin qui prévaut chez les femmes. Le taux de prévalence des contraceptifs modernes reste faible (14% en 2014), avec un taux de besoins non satisfaits de 22%. Les barrières socioculturelles contribuent à la faible demande de méthodes contraceptives modernes.
3. Le taux de prévalence du VIH était de 3,7% chez les adultes âgés de 15 à 49 ans en 2013 (1,3% chez les jeunes de 15 à 24 ans), les femmes jeunes étant presque deux fois plus susceptibles d'être infectées par le VIH que les jeunes hommes. Les taux de prévalence les plus élevés concernent les professionnelles du sexe et les femmes enceintes (8,9 et 5,0%, respectivement).
4. La fécondité des adolescentes est élevée (137 pour 1 000 femmes), aggravée par l'accès limité à des services de santé reproductive adéquats pour la population jeune. L'évaluation de la pauvreté de 2010 montre que les jeunes âgés de 15 à 24 ans

représentent 61% de la population active, mais que 10,6% seulement (4,6% des femmes) ont un emploi. Le gouvernement avait élaboré une politique nationale de la jeunesse visant à : a) intégrer des stratégies visant à répondre aux besoins des jeunes en matière d'emploi ; (b) briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la dépendance où les jeunes sont actuellement pris au piège ; (c) élaborer des études de base pour permettre à une planification politique appropriée de tirer parti du dividende démographique, qui offre un potentiel considérable aux jeunes.

5. Alors que les mutilations sexuelles féminines chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ont diminué (passant de 49,8% en 2010 à 44,9% en 2014), dans le cas des filles de moins de 14 ans, il y a eu une augmentation (passant de 38,7% en 2010 à 49,7% en 2014). Le mariage d'enfants et l'initiation sexuelle précoce touchent 37% des filles de moins de 18 ans et 7% de celles de moins de 15 ans. La participation des femmes aux processus décisionnels reste faible ; les femmes ne sont que 15 sur 102 membres du Parlement et seulement 6 des 31 postes ministériels sont occupés par des femmes. En réponse à ce problème, le Gouvernement a élaboré une politique nationale relative à l'égalité des sexes en 2014 et adopté une législation sur : la santé sexuelle et génésique ; interdiction des mutilations génitales féminines ; la violence, ainsi que la politique nationale en matière de santé sexuelle et reproductive.
6. L'insuffisance des données désagrégées tirées d'enquêtes et d'études récentes limite la disponibilité des informations nécessaires à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles, en particulier dans le secteur de la santé. Le gouvernement a approuvé une stratégie nationale pour les statistiques en 2015 et a l'intention de réglementer et de coordonner la production, l'analyse et la diffusion de données ventilées de haute qualité.
7. La coopération entre le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et la Guinée-Bissau date de 1979. Elle se fonde sur l'élaboration et l'approbation d'accord parties, d'un programme quinquennal tenant compte du Mandat et du Plan Stratégique de l'agence, des priorités nationales du plan stratégique de la Terra Ranka 2015-2020 et du plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Une fois le programme adopté, il est décliné en Plan d'actions puis chaque année, en Plans de Travail Annuels (PTA) mis en œuvre par les partenaires de mise en œuvre (Institutions nationales étatiques ou de la Société Civile) avec l'appui technique et financier du Bureau pays UNFPA Guinée-Bissau.
8. En Janvier 2016, UNFPA/GB a entamé avec ses partenaires la mise en œuvre de son 6^e programme pour une période de 5 ans (2016-2020). Ce programme porte sur l'ensemble des domaines d'intervention de l'agence à savoir : la santé de reproduction, la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes et des adolescents, la promotion de l'égalité et de l'équité de genre et les droits humains ainsi que la dynamique de population. Depuis Janvier 2019, le sixième programme est entré dans sa quatrième année d'exécution et entamera sa dernière année de mise en œuvre en 2020. Le processus de développement du septième cycle devrait alors commencer. Conformément aux directives de gestion des programmes pays et des orientations déclinées dans le CPAP à travers le dispositif de coordination et le cadre de suivi-évaluation, la réalisation de l'évaluation du programme se justifie à l'entame de la quatrième année (2019) de mise en œuvre du programme correspondant à l'avant-fin du cycle de gestion. Cette évaluation participera du renforcement de capacités et de la redevabilité des parties prenantes à sa mise en œuvre (partenaires gouvernementaux,

société civile, secteur privé, autres partenaires de développement). UNFPA/Guinée-Bissau, le Bureau Régional de UNFPA pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre (WCARO) et les divisions du Siège de UNFPA trouveront en cette évaluation une base objective pour la prise de décision et le développement du 7ième cycle programmatique.

9. Cette évaluation vise à mesurer la performance du sixième programme 2016-2020, afin de définir les jalons pour le développement du septième programme 2021-2025 qui se voudrait beaucoup plus performant car tirant des leçons programmatiques plus pertinentes des enseignements et bonnes pratiques du cycle finissant.

II. CONTEXTE

10. Le 6^{ème} programme 2016-2020 en cours et objet de cette évaluation est aligné sur les priorités nationales à travers a) le Plan stratégique et opérationnel 2015-2020, également appelé **Terra Ranka**, b) le document national de la réduction de la pauvreté (DNARPII) 2011-2015, c) le plan national de développement sanitaire-PNDS III 2018-2022 et également sur les plans stratégiques de l'UNFPA 2014-2017 et 2018-2021 ; le Plan d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (PA/CIPD) ; et au cadre de partenariat entre la Guinée-Bissau et les Nations Unies ,UNPAF 2016-2020.
11. En alignement avec l'UNPAF, Il vise à contribuer principalement à la réalisation de ses effets 1 (État de droit et Gouvernance), 2 (Croissance économique et réduction de la pauvreté), 3 (Développement humain) et 4 (Biodiversité, changements climatiques, gestion des risques et prévention des catastrophes) .
12. Quant aux plans stratégiques de UNFPA, à travers ses 5 produits, le 6^{ième} programme contribue aux 4 résultats que sont : Résultat 1 (Santé de la Reproduction de qualité) ; Résultat 2 (jeunes/adolescents et VIH) ; Résultat 3 (promotion des droits humains, de l'égalité et de l'équité du genre) ; et Résultat 4 (dynamique des populations), tout en mettant un accent transversal sur la dimension humanitaire afin de contribuer efficacement à la réponse, face à la situation qui prévalait dans le pays au moment de son développement.

Résultat 1 : Santé sexuelle et reproductive

- a) Produit 1 : Capacité accrue des établissements de santé à fournir des services intégrés de haute qualité en matière de santé sexuelle et reproductive (y compris santé maternelle, planification familiale et prévention du VIH) aux femmes, aux adolescents et aux jeunes, y compris dans des contextes humanitaires.
- b) Produit 2 : Capacité accrue du Ministère de la santé publique de fournir des services de planification familiale complets et de prévention du VIH de haute qualité aux femmes, aux adolescents, aux jeunes et aux populations clés dans les onze régions, y compris dans des contextes humanitaires.

Résultat 2 : Adolescents et jeunes

- c) Produit 3 : Capacité accrue du Ministère de la femme, de la famille et de la cohésion sociale, du Secrétariat d'État à la jeunesse, de la culture et des sports et du Ministère de l'éducation nationale d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques globales concernant les mariages d'enfants et les mariages forcés, ainsi que la sexualité des adolescents et des jeunes éducations dans des contextes formels et non formels.

Résultat 3 : Égalité des sexes et autonomisation des femmes

- d) Produit 4 : Capacité accrue du Ministère de la femme, de la famille et de la cohésion sociale d'appliquer les mesures nécessaires pour prévenir et combattre la violence sexiste et les pratiques préjudiciables, et de promouvoir l'égalité des sexes et la non-discrimination à l'égard des femmes.

Résultat 4: Dynamique de la population

- e) Produit 5 : Capacité accrue de l'Institut national de la statistique de diriger et de coordonner la production et la diffusion accrues de données ventilées de haute qualité sur la santé en matière de procréation, la population et le développement, les changements climatiques et les questions d'égalité des sexes, ainsi que leurs liens réciproques, afin de recueillir des données factuelles.

13. Le Ministère de l'Économie et Finances/Secrétariat d'État du Plan et de l'Intégration Régionale est en charge de la coordination globale du Programme. Les Ministères en charge de la Santé Publique, Famille et cohésion sociale ; de la Jeunesse, culture et sports ; de l'Éducation Nationale ; le Secrétariat d'État du Plan et l'Institut National des Statistiques (INE), sont les principaux partenaires gouvernementaux d'exécution du programme. Des organisations de la société civile ont également pris part à l'exécution du programme dans les domaines où elles ont des capacités d'intervention avérées. Des Programmes conjoints avec des Agences du système des Nations Unies et d'autres partenaires ont été aussi initiés et mis en œuvre.
14. Le programme était conçu pour être mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national. Toutes les onze régions sanitaires de la Guinée-Bissau incluant le secteur autonome de Bissau, la capitale, étaient couvertes.
15. L'élaboration du CPD6 2016-2020 a été marquée par de nombreux défis de mise en œuvre du 5^{ème} programme, face aux indicateurs de santé très défectueux, en particulier :
- La lenteur du processus d'élaboration et d'approbation des plans de travail annuels, et avec comme corolaire, la mise à disposition tardive des fonds pour la mise en œuvre ;
 - Le suivi du programme inadéquat ;
 - La communication et la documentation inappropriée des bonnes pratiques identifiées comme des faiblesses affectant la mise en œuvre du programme précédent ;
 - La mortalité maternelle très élevée (900 pour 100000 naissances vivantes) (MICS,2014) ;
 - L'indice synthétique de fécondité de 5 enfants par femme, et de 137 pour 1 000 femmes chez les adolescentes (MICS,2014) ;
 - Le taux de prévalence des contraceptifs modernes reste faible (14% en 2014), avec un taux de besoins non satisfaits de 22% (MICS,2014) ;
 - Les soins obstétricaux et néonataux d'urgence ne sont disponibles que dans seulement 7 (64%) des 11 hôpitaux existants en 2015 ;
 - Le faible taux d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (environ 45% en 2014) ;

- i. L'insuffisance des infrastructures, du matériel et des équipements ;
 - j. L'indisponibilité de produits de santé reproductive ;
16. A noter que nos archives présentent le rapport d'évaluation du quatrième programme pays 2003-2007 qui avait eu lieu en Juillet 2007 et qui ne fait pas ressortir le score EQA (evaluation quality assessment grid) ;
- a) Les informations ainsi obtenues serviront de base de dialogue objective pour la revue proprement dite dont les conclusions devraient principalement aboutir à :
- Un renforcement de la coordination aux niveaux central et régional afin d'accroître l'appropriation nationale et améliorer la performance des interventions du programme ;
 - Une réorientation des stratégies d'intervention pour une réponse adaptée aux évolutions et priorités sectorielles et un meilleur alignement sur les orientations nationales et le plan stratégique d'UNFPA ;
 - Une réaffectation des ressources au profit des domaines les plus prioritaires et/ou les stratégies/acteurs les plus efficaces/performants ;
 - Une redéfinition de la couverture géographique du programme afin d'avoir des résultats plus réels et concrets et augmenter l'impact sur l'amélioration de la vie des populations dans un environnement de raréfaction des ressources ;
 - Un renforcement de la programmation des interventions conjointes avec les autres agences du SNU dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNPAF et du Delivering As One.

III. OBJECTIFS ET CHAMP DE L'EVALUATION :

Les **principaux objectifs** de l'évaluation sont :

1. Fournir à UNFPA et aux différentes parties prenantes ainsi qu'au public une appréciation objective indépendante de la pertinence et de la performance du 6^{ème} programme de coopération entre la Guinée-Bissau et UNFPA tout en tenant compte du contexte politique, humanitaire et sécuritaire ;
2. Tirer des enseignements et identifier des bonnes pratiques pour informer la conception du prochain (Septième) cycle de programmation pour plus de performance.

Pour ce qui est du champ de cette évaluation, elle tiendra compte des interventions, réalisations et résultats du programme dans les zones cibles en relation avec les composantes du programme pays à savoir :

- Santé de la Reproduction (santé maternelle, Planification familiale, Soins obstétricaux et néonataux d'urgence, le monitoring SONU, la prévention, la prise en charge des cas de fistules obstétricales et l'insertion sociale des femmes guéries de fistules obstétricales, la sécurisation des produits SR, la prévention des IST/VIH/Sida) ;
- Santé Sexuelle et Reproductive chez les jeunes y compris les adolescent (e)s, et l'implication des jeunes dans le projet conjoint Peace Building Funds (PBF) ;

- Egalité de genre et droits humains (lutte contre la violence basée sur le Genre dont les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et ou forcés, l'implication des hommes pour la prévention des violences basées sur le genre) ;
 - Population et Développement (recensement et enquête, Formation des cadres techniques de l'Institut National de la Statistique, dynamique de population, les politiques et programmes en matière de population et le Dividende Démographique).
- Période : La phase de terrain est prévue entre Mai et Juin 2019. L'évaluation du programme pays couvrira ainsi la période allant de janvier 2016 au 30 juin 2019 afin de garantir que toutes les données programmatiques du premier et deuxième trimestre de 2019 soient reçues par le bureau pays et disponibles pour analyse par les évaluateurs.
 - Couverture : L'évaluation sera nationale pour les interventions qui ont visé le plaidoyer et le dialogue politique en faveur de : (i) la santé maternelle et néo natale ; (ii) la planification familiale ; (iii) Genre et droits humains (y compris les VBG/MGF) ; (iv) la santé de la reproduction des adolescents et jeunes et (v) du dividende démographique et la Production et l'analyse des données. Mais l'accent sera mis sur des régions de concentration du programme où certaines actions spécifiques ont été mises en œuvre. La collecte des données se fera à Bissau et dans les régions de Bissau, Oio, Gabu, Bafata, Quinara , Bijagós et Tombali.

IV. CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION

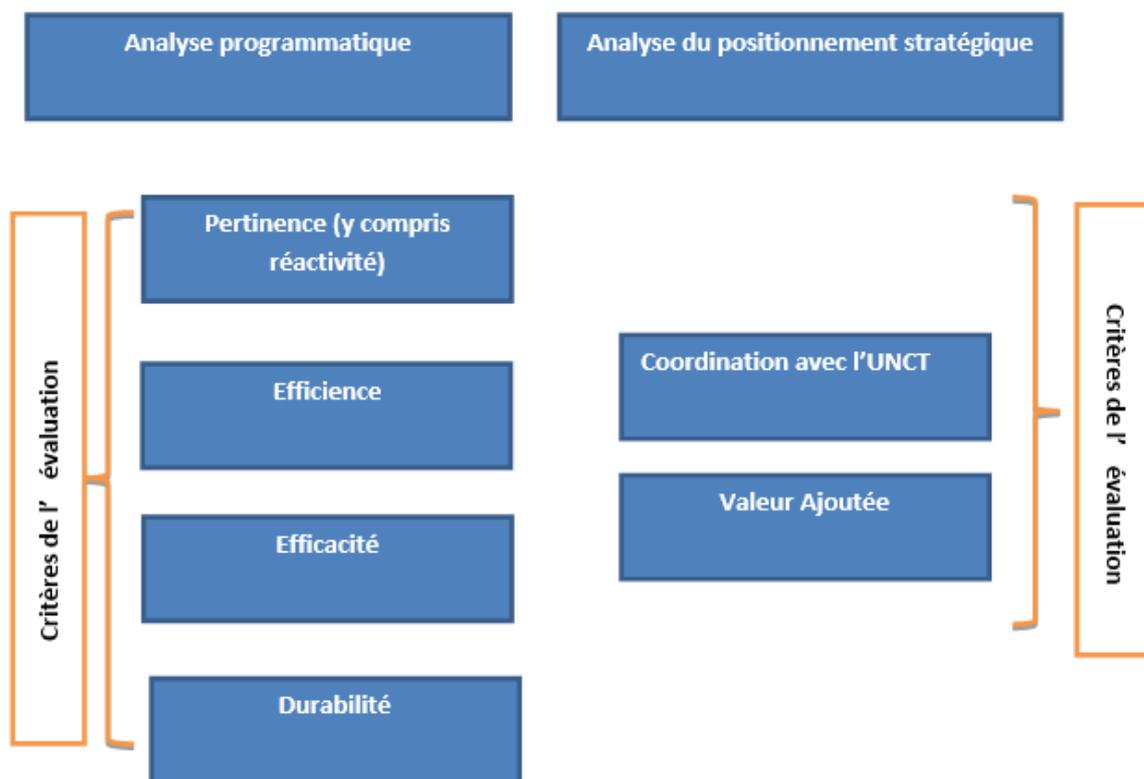
4.1. Critères d'évaluation

Cette évaluation finale du 6ème programme de coopération entre la Guinée-Bissau et l'UNFPA portera sur deux principaux niveaux d'analyse : (i) analyse programmatique et (ii) analyse du positionnement stratégique. A chaque niveau sont attribués des critères d'évaluation permettant d'orienter l'analyse par rapport aux différents aspects et sous une variété d'angles de vue.

L'analyse programmatique sera conduite sous les quatre critères recommandés du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (UNEG) et l'OCDE, à savoir : (i) pertinence, (ii) efficacité, (iii) efficacité et (iv) durabilité.

Pour l'analyse du positionnement stratégique, deux critères seront appliqués : (i) coordination avec l'Équipe du Pays des Nations Unies (UNCT) et (ii) la valeur ajoutée de UNFPA.

Figure 1 : Critères de l'évaluation



4.2 : Questions d'évaluation

4.2.1 : Pertinence

1. Dans quelle mesure l'appui du Bureau Pays dans les domaines que couvre son programme est-il (i) adapté aux besoins de la population cible (ii) en ligne avec le mandat et la stratégie de UNFPA et (iii) répond-il aux priorités nationales exprimées dans l'UNDAF et son plan d'action commun ? Est-ce que les interventions prévues reflètent adéquatement les résultats attendus du Programme Pays ?
2. De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme ?

4.2.2 : Efficacité

3. Les interventions réalisées, ont-elles permis d'atteindre les différentes catégories de cibles (sexe, âge, milieu de résidence) du programme ? Dans quelle mesure les différents Produits du programme ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?

4. Quel est le niveau de contribution des résultats aux effets directs du 6ème programme, aux effets UNDAF et aux autres résultats stratégiques (Plan stratégique UNFPA, ODD, CIPD) ?

4.2.3 : Efficience

5. Dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il fait bon usage de ses ressources financières, humaines, matérielles et techniques et a utilisé une combinaison appropriée d'outils et d'approches dans la réalisation des résultats définis dans le Programme Pays ?

4.2.4 : Pérennité et durabilité

6. Quel a été le niveau d'appropriation des politiques, des procédures et outils par les partenaires de mise œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ?
7. Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?

4.2.5: Coordination avec l'UNCT

8. Dans quelle mesure le Bureau de Pays a-t-il contribué au bon fonctionnement de l'UNCT et les autres instances de gouvernance de l'UNDAF (Axes de l'UNDAF, Groupes thématiques et Unité de Coordination de la Coopération) ?

4.2.6. Valeur ajoutée

9. Quelle est la valeur ajoutée apportée par le 6ème programme de l'UNFPA au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les parties prenantes nationales ?
10. Quels sont les avantages comparatifs de UNFPA en Guinée Bissau, particulièrement vis-à-vis des autres agences des NU et prenant en considération la réforme des NU ?

V. APPROCHES METHODOLOGIQUES

L'évaluation du 6ème programme sera conduite selon une approche participative impliquant toutes les parties prenantes et à tous les niveaux. Il s'agira notamment des différents ministères, des Organisations de la Société Civile, des agences du SNU, des Services publics déconcentrés ainsi que des bénéficiaires directs des interventions du programme.

L'évaluation des programmes pays de UNFPA est orientée par le manuel des évaluations de programme pays (handbook)¹ qui fournit de façon plus détaillée l'approche méthodologique. Seuls les principes les plus importants sont repris dans les TdR. Les évaluateurs sont donc invités à la méthodologie détaillée qui est présentée dans ce manuel. En outre, le Handbook qui

¹ <https://www.unfpa.org/EvaluationHandbook>

fournit aussi les modèles² (ex. la matrice d'évaluation) qui peuvent être directement utilisés par les évaluateurs.

Échantillonnage : L'échantillonnage sera fait à deux niveaux : d'abord la sélection des sites basée sur un choix raisonné pour déterminer les régions et les localités suivant l'intensité des interventions et les caractéristiques des localités pour faire représenter toutes les diversités (groupes vulnérables, différentes catégories socioéconomiques), ensuite le choix des structures et autres catégories d'informateurs à interroger suivant le domaine d'intervention du programme (Santé de la reproduction, Adolescent et Jeunes, Egalité de genre et autonomisation de la femme et Population et Développement).

Collecte de données : L'évaluation utilisera des approches quantitatives et qualitatives³, y compris la revue documentaire de la littérature, les statistiques aux niveaux national et local, les données d'enquêtes, des interviews semi-structurées, des groupes de discussion et des ateliers.

Assurance qualité : Les informations collectées devront être soumises à un mécanisme d'assurance qualité rigoureux visant la validation des données, et ce, en utilisant une variété d'outils dont la triangulation des sources d'informations et l'échange permanent avec les gestionnaires de programme au niveau du Bureau de Pays.

Matrice de l'évaluation : Les évaluateurs utiliseront la matrice d'évaluation contenue dans l'Évaluation Handbook de UNFPA (Cf. annexe) pour structurer et consolider de façon systématique les données collectées pour chacune des questions d'évaluation. Cette matrice leur permettra entre autres d'identifier les données manquantes et ainsi combler ces vides avant la fin de la collecte. Cette matrice aidera aussi pour assurer la validité des données collectées.

Participation et inclusion : Cette évaluation devra être conduite selon une approche participative et inclusive, impliquant un large éventail de partenaires et d'intervenants. L'équipe d'évaluation effectuera une cartographie des parties prenantes afin d'identifier les partenaires directs et indirects du Programme de Pays qui peuvent comprendre des représentants du gouvernement, des organisations de la société civile, le secteur privé, les organisations des Nations Unies, d'autres organisations de coopération multilatérale et bilatérale et, surtout, les bénéficiaires du programme.

L'analyse de contribution (sur la base de la « théorie de changement ») : L'évaluation sera menée sur la base d'une approche théorique, ce qui signifie que la méthodologie d'évaluation sera basée sur une analyse minutieuse des résultats attendus, des produits, des activités et des facteurs contextuels (pouvant avoir un effet sur la mise en œuvre des interventions de UNFPA) et leur potentiel pour atteindre les effets souhaités. L'analyse de la théorie du changement du Programme Pays et la reconstruction de sa logique d'intervention, si nécessaire, joueront donc

² Handbook, pages 30; 138-160

³ Handbook page 65

un rôle central dans la conception de l'évaluation, dans l'analyse des données collectées tout au long de l'exercice, dans la communication des résultats et dans l'élaboration de conclusions et de recommandations pertinentes et pratiques. Les évaluateurs fonderont leur évaluation sur l'analyse et l'interprétation de la cohérence logique de la chaîne des résultats : relier les activités du programme et les produits aux changements à un niveau supérieur d'effets, en fonction des observations et des données recueillies le long de la chaîne. Cette analyse devrait servir de base au jugement des évaluateurs sur la contribution du programme en cours à la réalisation des résultats prévus dans le CPD. L'équipe d'évaluation développera la méthodologie d'évaluation conformément à l'approche d'évaluation et concevra des outils pour collecter des données et des informations appropriées comme réponses solides et basées sur des évidences pour répondre aux questions d'évaluation globale du Programme Pays. La conception méthodologique comprendra : un cadre analytique ; une stratégie de collecte et d'analyse des données ; des outils spécialement conçus ; une matrice d'évaluation ; et un plan de travail détaillé.

Finalisation des questions d'évaluation et des hypothèses : La finalisation des questions d'évaluation qui guidera l'évaluation devrait refléter clairement les critères d'évaluation et les questions d'évaluation indicatives énumérées dans le présent cadre de référence. Ils devraient également tirer parti des résultats de la reconstruction de la logique d'intervention du Programme Pays. Les questions d'évaluation seront incluses dans la matrice d'évaluation (Cf. annexe) et devront être complétées par des séries d'hypothèses qui capturent les aspects clés de la logique d'intervention associée à la portée de la question. La collecte de données pour chacune des hypothèses sera guidée par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs clairement formulés, également indiqués dans la matrice.

VI. PROCESSUS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation se déroulera en cinq principales phases⁴ : (i) préparation ; (ii) Démarrage (conception) ; (iii) Collecte de données sur le terrain, (iv) analyse et rapportage et (v) dissémination et suivi.

6.1. Phase de préparation

Il s'agit de la phase préliminaire de l'évaluation incluant :

- L'élaboration et la validation des termes de référence (TDRs) par le bureau pays UNFPA Guinée-Bissau ;
- La validation des TDR par WCARO ;
- La mise en place du Groupe de Référence pour l'Évaluation (GRE) ;
- La collecte initiale de la documentation relative au programme du pays y compris la liste des projets dans Atlas (Voir Annexe) ;

⁴ [Evaluation Handbook page 21.](#)

- La sélection et le recrutement des évaluateurs.

6.2. Phase de démarrage :

Cette phase est dédiée à la structuration du processus d'évaluation. A ce stade, l'équipe de l'évaluation doit acquérir une connaissance approfondie à la fois du Programme Pays et du contexte national. Elle doit élaborer le plan de travail y compris la méthodologie et procéder à l'échantillonnage de parties prenantes à rencontrer au cours de la phase de terrain.

Il s'agit en effet de mener les tâches suivantes :

- Élaborer le plan de travail avec le chronogramme ;
- Effectuer une revue de toute la documentation disponible concernant le 6^{ème} Programme Pays de l'UNFPA en Guinée-Bissau ;
- Développer une cartographie pertinente des parties prenantes (Gouvernement et société civile) pour l'évaluation et définir les liens qui existent entre ces différents groupes ;
- Reconstituer la logique d'intervention du programme ;
- Adapter la liste des questions de l'évaluation ;
- Élaborer la matrice d'évaluation qui guidera la collecte de données sur le terrain ;
- Élaborer le plan de collecte et d'analyse des données ;
- Établir la liste des documents supplémentaires à consulter.

Cette phase se déroulera avec un appui technique du bureau régional à travers une visite de terrain pour faciliter les échanges techniques avec l'équipe d'évaluation et devra se terminer par la production d'un rapport de démarrage de l'évaluation, y compris la matrice de l'évaluation, qui constituera le premier livrable.

6.3. Phase de terrain :

Cette phase consiste en une mission de terrain de trois (3) semaines environ afin de collecter et d'analyser les données nécessaires pour répondre aux questions de l'évaluation. Lors de cette phase, l'équipe d'évaluation remplira et mettra progressivement à jour la matrice de l'évaluation au fur et à mesure de la collecte de données.

La collecte des données se fera conformément à l'approche méthodologique et au plan de travail indiqué dans le rapport de démarrage de l'évaluation et validé par le Groupe de Référence de l'Évaluation (GRE), UNFPA/Guinée-Bissau et WCARO.

L'équipe de l'évaluation fera une présentation des résultats préliminaires au cours d'une réunion de restitution en présence des membres du Groupe de Référence de l'Évaluation (GRE) et du Bureau Pays de UNFPA Guinée-Bissau pour valider les résultats préliminaires et discuter les propositions de conclusions et recommandations.

6.4. Phase d'analyse et de rapportage :

Durant cette phase l'équipe de l'évaluation continuera le travail d'analyse des données initié durant la phase de terrain et préparera le projet de rapport final en tenant compte des remarques

et commentaires émis par le Bureau Pays lors de la réunion de restitution à la fin de la phase de terrain⁵.

Lorsque le projet de rapport sera considéré de bonne qualité, il sera présenté au cours d'un atelier de partage de résultats de l'évaluation qui regroupera le Bureau Pays et toutes les parties prenantes clés du programme. La version finale du rapport devra être soumise dans les jours qui suivent au Bureau Pays après la prise en compte des remarques et commentaires des participants à l'atelier.

La version finale du rapport validée par WCARO sera soumise à l'évaluation de la qualité (EQA) par le BP et par le BR. Cette version finale du rapport (ainsi que les EQAs du BP et du BR) sera transmise au bureau des évaluations au Siège de UNFPA pour une l'évaluation finale de la qualité (final EQA 7).

6.5. Phase de dissémination

La dissémination du rapport de l'évaluation sera faite au cours d'un atelier national de présentation des résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation. Prendront part à cet atelier les représentants du Gouvernement, les directeurs de régions sanitaires, les partenaires d'exécution, les donateurs présents dans le pays (Union Européenne, Ambassade de Portugal), les bénéficiaires pour témoignage, l'équipe pays des Nations Unies en Guinée-Bissau, les représentants du Bureau Régional et du Bureau d'évaluation du Siège de UNFPA ainsi que d'autres parties prenantes concernées. Les commentaires et recommandations retenus à l'issue des discussions lors de cet atelier devront être pris en compte par l'équipe d'évaluation dans la version finale du rapport.

Par ailleurs, le rapport final de l'évaluation accompagné d'un document listant les recommandations respectives sera transmis à toutes les unités concernées au sein de l'UNFPA avec une invitation pour soumettre leurs réponses. Une fois les réponses définies, ce document deviendra le « Management Response » de l'évaluation.

Le rapport d'évaluation, ainsi que la réponse des services « Management Response », seront publiés dans la base de données d'évaluation de UNFPA par le Bureau d'Évaluation. Le rapport d'évaluation sera également mis à la disposition du Conseil d'Administration de l'UNFPA et sera largement diffusé au sein et à l'extérieur de l'organisation.

VII. RESULTATS ATTENDUS / LIVRABLES

7.1 Rapport de démarrage de l'évaluation⁶ :

Le rapport de démarrage de l'évaluation doit être de 30 pages au maximum à soumettre dans un délai de 10 jours à partir du jour de la signature des contrats. Il présentera le contexte du pays, le programme et la réponse stratégique de l'UNFPA, la logique d'intervention du programme, l'approche et la méthodologie de l'évaluation et le processus de collecte et d'analyse des données ainsi que la matrice de l'évaluation. Par ailleurs, ce document servira comme document de consensus entre l'équipe d'évaluation, le Groupe de Référence de

⁵ Une réunion de débriefing sera nécessaire entre l'équipe de consultants et le bureau pays juste à la fin de la collecte des données sur le terrain.

⁶ Evaluation Handbook pages 22; 210-224

l'Évaluation (GRE)⁷ et l'UNFPA sur la gestion de l'évaluation et son plan de travail. L'équipe de l'évaluation devra en faire une présentation verbale au Bureau de Pays et au GRE. A l'issue de cette présentation le gestionnaire/Point Focal de l'évaluation partagera avec l'équipe de l'évaluation la synthèse des commentaires des deux parties. L'approbation formelle du rapport de démarrage par le Bureau de Pays est exigée avant de passer à la phase de terrain.

7.2 Projet de rapport d'évaluation⁸ et présentation PowerPoint des résultats

L'ébauche du rapport d'évaluation sera un document de 70 pages au maximum. Le rapport présentera principalement (i) les résultats formulés comme des réponses aux questions d'évaluation, (ii) les conclusions découlant des résultats, (iii) les recommandations et les annexes dont notamment les TdR, la liste des personnes/institutions rencontrées, la liste des documents consultés et la matrice de l'évaluation. Le rapport présentera également le but, les objectifs, la portée et la méthodologie de l'évaluation, et donnera un aperçu sur le contexte particulièrement sur la situation sécuritaire et humanitaire du pays et le Programme Pays de l'UNFPA.

Le projet de rapport sera d'abord partagé avec le Bureau de Pays de l'UNFPA, le GRE et le Bureau Régional de UNFPA pour une première vérification, la deuxième ébauche incluant les commentaires des trois parties sera ensuite présentée lors l'atelier national de partage des résultats avec les partenaires d'exécution, les donateurs, l'équipe de pays des Nations Unies en Guinée-Bissau, les représentants du Bureau Régional et du siège de UNFPA (si cela est faisable) ainsi que d'autres parties prenantes concernées.

En préparation à cet atelier, l'équipe d'évaluation soumettra au Bureau de Pays de l'UNFPA, en vue d'obtenir sa validation, une présentation PowerPoint résumant les principales rubriques du rapport.

7.3 Rapport final d'évaluation

La version finale du rapport comprendra un résumé analytique de 3 à 4 pages et prendra en compte les commentaires et recommandations des parties prenantes et partenaires retenus à l'issue des discussions qui auront lieu lors de l'atelier de dissémination. La version finale du rapport n'est considérée comme livrable final qu'après son approbation par le Bureau Pays avec l'assistance du Conseiller régional en Suivi-Évaluation de WCARO.

Des exemples de rapports d'évaluation de programme pays sont disponibles sur le site internet de UNFPA⁹. Toutefois, ces rapports doivent être examinés en conjonction avec la fiche de contrôle de qualité (« EQA ») également disponible sur le site internet.

7.4 Le contrôle d'assurance qualité

Le premier niveau d'assurance de la qualité de tous les produits livrables de l'évaluation sera effectué par **le chef de l'équipe d'évaluation** avant de soumettre les livrables à l'examen du bureau pays. Le Bureau Pays recommande que la checklist du contrôle de la qualité de l'évaluation (voir annexe) soit utilisée comme élément du système d'assurance qualité pour les

⁷ Cf. section 8.4

⁸ Evaluation Handbook pages 23; 225-243

⁹ <https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/>

versions préliminaires et finales du rapport d'évaluation. L'objectif principal de cette checklist est de s'assurer que le rapport d'évaluation est conforme aux normes professionnelles d'évaluation. Le deuxième niveau d'assurance qualité des livrables de l'évaluation sera effectué par le gestionnaire de l'évaluation du bureau pays. Enfin, le rapport d'évaluation fera l'objet d'une évaluation par un expert indépendant spécialisé dans l'évaluation de la qualité. L'évaluation de la qualité de l'évaluation sera publiée avec les résultats de l'évaluation sur le site Web du Bureau de l'évaluation¹⁰. Le système d'assurance qualité du Bureau de l'évaluation de l'UNFPA, sur la base des normes et règles de l'UNEG et les bonnes pratiques de la communauté internationale de l'évaluation, définit les normes de qualité attendues de cette évaluation. Un élément clé est la grille d'évaluation de la qualité de l'évaluation (EQA), qui définit les processus avec des étapes intégrées pour l'assurance qualité et des grandes lignes pour le rapport d'évaluation et l'examen de celui-ci. L'EQA sera systématiquement appliquée à cette évaluation.

VIII. ROLES ET RESPONSABILITES DE L'EQUIPE DE L'EVALUATION¹¹

L'équipe de l'évaluation devrait être composée de trois (4) membres dont un(e) consultant(e) international principal(e), 2 experts techniques nationaux/elles et 1 jeune évaluateur, comme contribution additionnelle de UNFPA à la formation des jeunes évaluateurs en Guinée-Bissau.

Le/la consultant(e) principal(e) sera le chef d'équipe et assumera la responsabilité globale du processus d'évaluation, de la préparation du rapport de lancement jusqu'à la production du rapport final. Il/elle dirigera et coordonnera les travaux de l'équipe et sera le/la garante de la qualité des différents livrables de l'évaluation. Chacun des membres de l'équipe d'évaluation, y compris le chef d'équipe, aura la responsabilité d'une composante programmatique. Aussi il sera soutenu par le bureau régional à travers le M&E Adviser.

En dehors de l'équipe des consultants, le Point Focal Suivi/Evaluation de UNFPA/Guinée-Bissau ou toute autre personne désignée par le management du bureau pays UNFPA/Guinée-Bissau, et le Groupe de Référence pour l'Evaluation (GRE) joueront des rôles clés.

8.1 Consultant International, chef d'équipe :

Le/la consultant(e) international(e) aura une bonne expertise dans les aspects méthodologiques et la conduite holistique des évaluations et aura les responsabilités ci-dessous :

- Assure un leadership intellectuel et coordonne l'équipe d'évaluation ;
- Guide la conception globale de l'évaluation et la rédaction du rapport de démarrage ;
- Dirige le processus de collecte des données ;

¹⁰ <https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/>

¹¹ Evaluation Handbook pages 36 et 78

- Assure l'évaluation de l'une des 4 composantes thématiques du Programme de Pays.
- Se déplace dans les zones d'intervention pour la collecte de données ;
- Dirige le processus de rédaction des rapports de l'évaluation (rapport de démarrage, rapport provisoire et rapport final), et assure la cohésion analytique globale ;
- Fournit l'assurance qualité interne et dirige la révision des versions successives des rapports de l'évaluation ;
- Facilite les réunions de présentation des livrables et présente les constatations et les conclusions du rapport final de l'évaluation à l'atelier national de partage des résultats avec les parties prenantes.
- Veille sur l'assurance qualité de l'évaluation. Pour ce il sera soutenu par le RO M&E.

8.2. Experts techniques et jeune évaluateur :

8.2.1. Experts techniques :

Sous le leadership et la supervision du/de la consultant(e) principal(e), ils/elles :

- Contribuent à l'analyse documentaire, à la conception et rédaction du rapport de démarrage ;
- Sont responsables de la collecte des données (quantitatives et qualitatives) relatives à sa composante programmatique ;
- Conduisent les entretiens, facilite les groupes de discussion, des ateliers, etc.... si nécessaire ;
- Analysent les données recueillies et assure leur triangulation pour validation ;
- Se déplacent dans les zones d'intervention pour rencontrer les partenaires et les bénéficiaires ;
- Rédigent l'ébauche des sections assignées du rapport d'évaluation ;
- Rédigent le rapport relatif à la composante en charge en assurant la cohérence avec les autres composantes ;
- Participent activement aux différentes séances de validation et prennent en compte les contributions formulées pour améliorer le document ;
- Veillent à l'assurance qualité interne et aident à l'élaboration des versions révisées des rapports d'évaluation jusqu'au rapport final.

8.2.2. Jeune évaluateur

Un (e) jeune évaluateur/trice sera recruté (e) en capacité de stagiaire pour une période de 06 mois couvrant les phases de démarrage, de terrain, d'analyse, de rédaction du rapport et l'atelier de validation dudit rapport.

Sous la supervision du gestionnaire de l'évaluation, le/la jeune évaluateur/trice remplira les tâches suivantes :

- a. Contribuer à la collecte des documents nécessaires à la conduite de l'évaluation ;

- b. Apporter un appui au processus de recrutement de l'équipe d'évaluation
- c. Organiser rencontres du Groupe de référence et produire les comptes rendus de réunion ;
- d. Faciliter l'organiser les différents Ateliers de présentation et de validation du rapport d'évaluation ;
- e. Contribuer à la formulation des réponses aux recommandations formulées.

Sous le leadership et la supervision du/de la consultant(e) principal(e), il/elle :

- Assiste les consultants dans leurs tâches ci-dessus,
- Contribue au développement du rapport de démarrage de l'EPP;
- Contribue à la finalisation des outils de collecte de données ;
- Contribue à la préparer de la mission de collecte de données sur le terrain ;
- S'exerce dans l'apprentissage du processus d'évaluation des programmes de UNFPA en posant diverses questions aux consultants et au gestionnaire de l'évaluation.
- Participe à la collecte des données (quantitatives et qualitatives) relatives aux composantes Santé de la reproduction, Santé des adolescents et jeunes, Genre et VBG en appui à l'équipe d'évaluation ;
- Contribue au dépouillement et à l'analyse de la version préliminaire du rapport d'évaluation ;
- Fait tout autre tâche à la demande par les consultants et ou le gestionnaire de l'évaluation.

8.3 : Gestionnaire de l'évaluation

Le gestionnaire de l'évaluation est le point focal suivi-évaluation désigné par UNFPA/Guinée-Bissau et sera appuyé par les chargés de programmes, sous la supervision directe du Représentant. Le bureau pays UNFPA Guinée-Bissau s'adjoindra une expertise extérieure pouvant être le M&E du bureau régionale (WCARO). De façon plus spécifique, il aura les tâches suivantes:

- Elabore les TdR de l'évaluation et dirige leur revue par le GRE, le Conseiller régional en S&E et le bureau de l'Evaluation au siège de UNFPA ;
- Aide le Représentant de UNFPA GB à constituer le GRE
- Assure le Secrétariat du GRE qui est présidé par le Représentant Pays de UNFPA
- Assemble et rend disponible des documents utiles à la revue documentaires pendant la phase préparatoire (y compris la liste des projets dans ATLAS)
- Se charge de la gestion globale de l'évaluation et de son budget, du suivi et de l'orientation stratégique du processus d'évaluation ;
- Partage avec l'équipe de pays une première sélection de la documentation pertinente sur l'UNFPA, Programme Pays, l'UNPAF et le contexte ;
- Convoque les réunions et coordonne le flux de communication et d'information entre l'équipe de l'évaluation, le Bureau de Pays de l'UNFPA et le GRE;
- Sert de centre de liaison de l'évaluation entre le Bureau de pays, les partenaires d'exécution (gouvernementaux et de la société civile) et les autres partenaires afin de permettre l'échange d'information et la collecte de données ;

- Coordonne le processus d'examen et d'approbation des livrables et assure le suivi du processus de révision ;
- Assure en consultation avec le conseiller régional en S&E l'assurance qualité de l'évaluation et des livrables, y compris la coordination avec le GRE;
- Gère l'édition, la publication et la diffusion du rapport d'évaluation et assure le suivi de la réponse du Bureau de Pays aux recommandations de l'évaluation (Management Response);
- Assume toutes les autres responsabilités qui lui sont délégués par le Représentant Pays de UNFPA.

8.4 : Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)

Le GRE est un comité mis en place par le Secretariat d'Etat du Plan et de l'Intégration Régionale. Il comportera des partenaires nationaux (gouvernement et ONG) et des personnes désignées au sein d'UNFPA/Guinée-Bissau par le Représentant Résident ainsi que des personnes désignées (collègues M&E par exemple) au sein d'autres agences du SNU. Le GRE est responsable des tâches suivantes :

- Contribue à la finalisation des TDR et fournit des commentaires sur les livrables de l'évaluation ;
- Facilite l'accès de l'équipe de l'évaluation à l'information et à la documentation pertinente ;
- Fournit des conseils stratégiques généraux à l'équipe d'évaluation et un appui dans la définition de la portée, des objectifs et de la méthodologie de l'évaluation;
- S'assure de la participation active des parties prenantes, notamment, les organisations de la société civile et les bénéficiaires du programme, aux processus de conception, mise en œuvre et diffusion des conclusions et recommandations de l'évaluation ;
- S'assure de l'adoption des outils participatifs par l'équipe d'évaluation dans la conception, mise en œuvre et diffusion des résultats de l'évaluation.
- Assurer la qualité des rapports produits par l'équipe d'évaluation à travers des conseils pratiques et des commentaires ;
- Apporte des recommandations pertinentes pour la conception et la mise en œuvre du prochain programme ;
- Participe à la diffusion du rapport final de l'évaluation.

8.5 : Profil du Consultant International :

Il/Elle doit avoir les compétences et qualifications suivantes:

- ✓ Une formation pertinente avec un diplôme universitaire supérieur (Bac+5 au moins) en Santé Publique, Démographie, économie, planification, sciences politiques, études de développement, sciences sociales ou toute autre discipline apparentée ;
- ✓ Expérience d'au moins 10 ans confirmée dans la conception et la conduite des évaluations complexes, en particulier dans le domaine de l'aide au développement pour les agences des Nations Unies et / ou d'autres organisations internationales ;
- ✓ Spécialisation et expérience significative dans le domaine « Population & Développement » ;
- ✓ Familiarisé avec les Nations Unies et / ou le mandat et les activités de UNFPA ;

- ✓ Avoir une expertise en matière d'intervention sur des projets ayant intégré la dimension humanitaire, l'approche genre et basée sur les droits humains ;
- ✓ Excellentes aptitudes de gestion et capacités de travailler avec des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;
- Excellentes capacités de communication et de rédaction en Portugais et /ou en français. Une bonne connaissance pratique de l'anglais est un avantage important.

8.6 : Profil des Consultants Nationaux et du jeune évaluateur:

8.6.1. Consultants Nationaux :

- Formation universitaire supérieure (minimum bac+5=Master) en sciences sociales, sciences économiques, sciences politiques, santé publique ou équivalent ;
- Expérience confirmée d'au moins 5 ans dans la conduite des évaluations en particulier dans le domaine de l'aide au développement pour les agences des Nations Unies et / ou d'autres organisations internationales ;
- Spécialisation et expérience significative dans au moins un des deux domaines suivants : « **genre et droits humains** » et « **Dynamique de population** ». Il sera retenu deux Consultants nationaux à savoir un pour les composantes « **Dynamique des Populations** » et le second pour les composantes « **Genre et Droits Humains** ».
- Parfaite maîtrise du contexte socioéconomiques du pays.
- Familiarisé avec les Nations Unies et / ou le mandat et les activités de UNFPA ;
- Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;
- Excellentes capacités de communication et de rédaction ;
- Avoir une expertise en matière d'intervention sur des projets ayant intégré la dimension humanitaire ;
- **Ne pas avoir été partie prenante dans la mise en œuvre du programme actuel 2016-2020 d'UNFPA/Guinée-Bissau.**

8.6.2. Jeune évaluateur

- ✓ Age : inférieure ou égale à 30 ans ;
- ✓ Formation universitaire supérieure (minimum licence) en sciences sociales, sciences économiques, sciences politiques, santé publique, gestion d'entreprise ou projet de développement ou équivalent ;
- ✓ Intérêt fortement exprimé pour le Suivi ou évaluation des projets ou programmes.
- ✓ Connaissances acceptables du contexte socioéconomiques du pays.
- ✓ Familiarité avec les Nations Unies et / ou le mandat et les activités de UNFPA serait un atout.

IX. CALENDRIER PREVISIONNEL

Une feuille de route détaillée est élaborée pour l'évaluation et ses principales phases qui s'étaleront de Janvier à Juillet 2019 sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Activités/Livrables	Observations	Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				septembre				Octobre							
		s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4				
1. PHASE PREPARATOIRE																																	
• Préparation de la mission,	Avant la mission (home based)	x	x	x	x																												
• Revue documentaire	Avant, pendant la mission	x	x	x	x																												
• Elaboration des TdR et constitution du groupe de référence (GRE)	Avant l'arrivée des consultants					x	x	x	x	x	x																						
• Finalisation et approbation du TdR	Avant l'arrivée des consultants									x	x	x																					
• Publication de l'appel d'offre / Sélection et recrutement de l'équipe d'évaluation										x	x	x																					
2. PHASE DE DEMARRAGE																																	
• Briefing sur la mission ;	L'arrivée des consultants													x	x	x	x	x	x														
• Réunions de travail : présentation power point, discussions et entretiens ;	L'arrivée des consultants													x	x	x	x	x	x	x	x												
• Soumission et validation du rapport de démarrage	L'arrivée des consultants															x	x	x	x	x	x												
3. PHASE DE TERRAIN, COLLECTE ET ANALYSE																																	
• Visites des terrains dans les sites de projet sélectionnés et	Entretiens avec des informateurs clés au niveau																			x				x	x								

Activités/Livrables	Observations	Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				septembre				Octobre							
		s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4				
collecte des données; <ul style="list-style-type: none"> Atelier de validation des résultats Finalisation et débriefing sur la mission ; 	sous-national / sur des sites de projet (par exemple, autorités locales, ONG, personnel des centres de santé, patients, etc.) <ul style="list-style-type: none"> Groupes de discussion avec les bénéficiaires (médecins, infirmières, sages-femmes, patients, communautés, jeunes, etc.) Observations sur les sites du projet / utilisation des actifs et outils fournis etc. 																																
4. PHASE DE RAPPORTAGE																																	
<ul style="list-style-type: none"> Et élaboration et dépôt du draft 1 du rapport d'évaluation du programme 																																	
<ul style="list-style-type: none"> Atelier d'amendement technique du rapport, Prise en compte des 																																	

Activités/Livrables	Observations	Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				septembre				Octobre							
		s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4	s1	s2	s3	s4				
inputs et transmission du draft 2 à WCARO,																																	
5. PHASE DE DISSEMINATION																																	
<ul style="list-style-type: none"> Atelier national de partage des résultats 	Après la mission																															X	X

X. DUREE DU CONTRAT ET REMUNERATION

10.1) Durée du contrat et rémunération

La durée du contrat des différents Experts est indiquée dans le tableau suivant :

Phase/Livrables	Nombre de jours que chaque Expert technique dédie à la Phase			
	Consultant International Chef d'équipe	Consultant national 1	Consultant national 2	Jeune évaluateur
	Chaque membre de l'équipe aura la responsabilité d'une composante de l'évaluation. Les attributions seront faites une fois que le chef d'équipe sera recruté(e)			
Rapport de démarrage	5 jours	3 jours	3 jours	6 mois
Phase de terrain	12 jours	10 jours	10 jours	
Analyse de données, rapport provisoire et annexes	12 jours	3 jours	3 jours	
Rapport final et annexes	5 jours	1 jours	1 jours	
Ateliers de restitution des résultats de l'évaluation	3 jours	2 jours	2 jours	
Total	37 jours	19 jours	19 jours	

Il est à noter que le consultant International Chef de mission et en charge de la composante SR aura plus de jours de travail car il aura aussi en charge les aspects de Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et jeunes (SSRAJ). En plus il supervisera les 3 autres consultants nationaux dont il compilera les rapports pré-finaux pour produire un seul rapport final complet.

En ce qui concerne le/la Consultante Internationale il y aura 10 jours en plus du nombre de jours de travail alloués au domaine qu'il/elle couvrira dans l'évaluation. Ces 10 jours sont à répartir sur la durée couverte de l'évaluation et ce, pour assurer la coordination, la qualité, la finalisation et la soumission des livrables.

Il faut aussi noter que le nombre de jours présentés dans le tableau ci-dessus représente une estimation provisoire. En cas de besoin de révision de cette proposition en fonction de

l'abordage méthodologique présenté et justifié, le changement sera décidé entre le bureau UNFPA et les consultants. Toutefois, l'évaluation devra respecter la feuille de route adoptée.

10.2) Rémunération et durée du contrat

La rémunération des consultants sera faite selon la grille en vigueur au sein du Système des Nations Unies (SNU) en Guinée-Bissau et dépendra des différents résultats réalisés. Le financement du processus est entièrement assuré par UNFPA Guinée-Bissau sur les fonds réguliers du programme du Bureau pays.

Les paiements des honoraires des Experts techniques se feront par tranches selon la répartition suivante :

Echéances	Taux
Approbation du rapport de démarrage	20%
Approbation du draft du rapport	40%
Approbation du rapport final	40%

Les frais d'indemnité journalière de subsistance (DSA) pour les missions seront payés par nuitée passée hors du lieu de résidence dans le cadre de la mission en Guinée-Bissau selon les taux de l'UNFPA. Les frais liés au voyage ne seront pas pris en compte dans les honoraires de consultation. Les jours de travail seront répartis entre la date de signature du contrat et la date fixée de fin de l'évaluation.

Les évaluations des activités financées par le l'UNFPA doivent être indépendantes, impartiales et rigoureuses. Chaque évaluation devrait clairement contribuer à l'apprentissage et à la responsabilisation. Par conséquent, les évaluateurs doivent avoir une intégrité personnelle et professionnelle et être guidés par la convenance dans la conduite de leurs affaires. Le travail des consultants sera ainsi guidé par les normes et standards établis par le Groupe d'Evaluation des Nations Unies (UNEG). Les consultants se conformeront aux Directives éthiques pour les évaluateurs du système des Nations Unies et au Code de conduite, également établi par UNEG. Ils seront invités à signer le code de conduite (Cf. annexe 1) avant de s'engager dans l'exercice d'évaluation.

XI. BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

Les principales sources de données sont les suivantes :

1. Plans de travail annuels (2016, 2017, 2018 et 2019) ;
2. Plan Stratégique de Sécurisation des Produits Contraceptifs ;
3. Plan d'Accélération de Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale (Feuille de Route),
4. Les documents de politiques et de programmes sectoriels dans les domaines d'interventions de l'UNFPA (santé, promotion de la femme et de l'enfant, politiques et programmes de population,

schéma directeur de la statistique) et/ou leurs rapports d'évaluation, politiques genre, de population...)

5. Le manuel NEX de procédures, Administratives, Financières et Comptables ;
6. Le plan Stratégique de Suivi et Evaluation 2015-2019 ;
7. Rapport d'évaluation du 5^{ème} programme de coopération Guinée-Bissau-UNFPA (2008-2015) ;
8. Les rapports annuels de programme ;
9. Le rapport d'évaluation Mi-parcours de l'UNDAF ;
10. Le rapport de l'enquête SONU ;
11. Le Plan Stratégique de l'UNFPA 2018 – 2021 ;
12. Le Plan Stratégique et Opérationnel (Terra Ranka 2015-2020);
13. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNPAF 2016-2020) ;
14. Le Document de Programme Pays (CPD);
15. Le Plan d'Action du Programme Pays (CPAP) 2016-2020 ;
16. Les rapports fournis par les partenaires de mise en œuvre (IPs) depuis 2016 ;
17. Les rapports de mission et de supervision effectués par les IPs et les staffs de l'UNFPA depuis 2016 ;
18. Les rapports d'évaluation des projets (H4+/H6, JP FGM & Camoes) ;
19. Les rapports SIS trimestriels et annuels du programme depuis 2016 ;
20. Le rapport de la revue 2016-2018 de l'UNPAF ;
21. Les rapports financiers et d'audits annuels depuis 2016 ;
22. Tout autre document permettant pour une meilleure compréhension du programme.

XII. LISTE DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

#	Partenaires de mise en œuvre
01	Ministerio da saúde
02	Instituto da Juventude-IJ
03	Secretaria de Estado da crétariat de l'état de la jeunesse, culture et sport
04	Institut National de l'Etude et des Recherche-INEP
05	Ministère de l'éducation/Direction de Général de l'alphabétisation-DGA
06	Ministère da Economia e Finanças / Institut National de la Statistique-INE
07	Secretaria do Estado do Plano e da Integração Regional -SEPIR
08	ONG Caritas
09	ONG ADPP
10	ONG AGUIBEF
11	Comité Nacional Para o Abandono das Práticas Nefastas-CNAPN

12	Projeto Saúde Bandim
13	ONG AIFO
14	Conselho Superior Islamico
15	ONG ADDRA
16	Direção de Serviços da saúde Reprodutiva
17	Instituto da Mulher e Criança-IMC
18	Instituto Nacional do Desenvolvimento do Ensino-INDE
19	Central de compra de Medicamentos-CECOME

A) CONDITIONS DE SOUMISSION

Il sera procédé à un appel à candidature pour la sélection du cabinet ou des individus devant conduire la mission d'évaluation, notamment trois consultants, dont 1 international et 2 nationaux. Le dossier de candidature devra comprendre les documents suivants :

- Lettre de motivation ;
- Les CV des personnes ressources mises à la disposition de la mission ;
- Une proposition financière.

L'appel à candidature des consultants sera largement publié et envoyé à des candidats ciblés existants sur le roster du bureau régional.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au Vendredi 28 Juin 2019, à la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), adresse, Rua Rui Djassi, BP 179, Codex 1011 ou à travers l'adresse mail : sanha@unfpa.org

Les dossiers seront sélectionnés de façon objective par l'attribution d'un score suivant les critères décrits dans les profils de consultants (page 22-23), la lettre de motivation, la teneur du CV et de la proposition financière. Les candidats offrant les scores les plus élevés seront retenus pour cette consultance.

XIII. STRUCTURES A RENCONTRER

AU NIVEAU CENTRAL

Ministère de l'Economie et des Finances :

- Secrétariat de l'état du plan et de l'intégration régionale
- Direction Générale du plan

- Institute National de la Statistique

Ministère de la Santé publique Famille et Cohésion Sociale

- Direction des services de la santé de la reproduction (DSSR)
- Direction des infrastructures et ouvrages (eng. Hamilton)
- Institut de la Femme et Enfants
- Comité National pour l'abandon des Pratiques Néfastes (CNAPN)
- Projet Santé de Bandim
- Ecole Nationale de la Santé.
- Institut National de la Santé Publique (INASA)

Secrétariat de l'Etat, de la Jeunesse, Culture et Sports

- Institut de la Jeunesse

Les ONGS :

- ADPP
- CARITAS
- AIFO
- RENVLUV
- AGUIBEF
- ADRA

Ministère l'Enseignement supérieur, des Universités et des Centres universitaires

- INDE
- INEP

SNU et autres: UNFPA, OMS, UNICEF, PNUD, ONUFEMME, PAM, RC/PNUD, UNIOGBIS, PBF

XIII.1.1. AU NIVEAU RÉGIONAL

- Directions Régionales de la Santé (DRS)
- ONGs

ANNEXES :

ANNEXE1 : PRINCIPES ÉTHIQUES DE UNEG/UNFPA POUR LA CONDUITE DES ÉVALUATIONS (À SIGNER PAR LES ÉVALUATEURS)

Les évaluations des activités appuyées par l'UNFPA ont besoin d'être indépendantes, impartiales et rigoureuses. Chaque évaluation doit clairement contribuer à l'apprentissage et la reddition de comptes. Ainsi les évaluateurs doivent faire preuve d'intégrité personnelle et professionnelle et être guidés par la convenance dans la conduite de leurs missions.

L'équipe d'évaluation / évaluateurs:

Pour éviter les conflits d'intérêts et de pressions induites, les évaluateurs doivent être indépendants, ce qui implique que les membres d'une équipe d'évaluation ne doivent pas avoir été directement responsables de la politique / programmation, la conception ou la gestion globale de l'objet de l'évaluation, ni s'attendre à y être associés dans un proche avenir (n'avoir pas déposé une candidature pour un poste dans le cadre de la mise en œuvre du programme). Les évaluateurs ne doivent avoir aucun intérêt direct et doivent avoir la pleine liberté de mener leur travail d'évaluation de manière impartiale, sans effets négatifs potentiels sur le développement de leur carrière. Ils doivent être capables d'exprimer leur opinion de manière libre.

- Les évaluateurs doivent protéger l'anonymat et la confidentialité des informateurs individuels. Ils devraient fournir un préavis maximal, minimiser les contraintes de temps, avoir un respect envers les gens et leur droit de ne pas s'engager. Les évaluateurs doivent respecter le droit des gens à fournir des informations en toute confiance, et doivent veiller à ce que les informations sensibles ne puissent pas être remontées à la source. Les évaluateurs ne devraient pas évaluer les individus, et doivent équilibrer l'évaluation des fonctions de gestion au regard de ce principe général.
- Les évaluations peuvent parfois faire découvrir des preuves d'actes répréhensibles. De tels cas doivent être signalés discrètement à l'organe compétent de gestion l'évaluation.
- Les évaluateurs devraient être sensibles aux croyances, aux us et coutumes et agir avec intégrité et honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être sensibles et tenir compte des questions relatives à la discrimination et à l'égalité des sexes. Ils devraient éviter d'offenser la dignité et le respect de soi des personnes avec lesquelles ils entrent en contact dans le cadre de l'évaluation. Sachant que l'évaluation pourrait affecter négativement les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent procéder à l'évaluation et communiquer son objectif et les résultats d'une manière qui respecte clairement «la dignité et l'estime de soi » des parties prenantes.
- Les évaluateurs sont responsables de la clarté, de la précision et de l'équité dans la rédaction et/ou la présentation orale des limites de l'étude, des résultats fondés sur des preuves, des conclusions et recommandations.

Pour plus de détails sur l'éthique et l'indépendance de l'évaluation, se référer aux lignes directrices et les normes d'éthique pour l'évaluation dans le système des Nations Unies de l'UNEG :

<http://www.unevaluation.org/document/detail/102>

Annexe 2: LISTE DES PROJETS ATLAS DE 2016 A 2019

Department	Project code	Name of project
B4200	FPRHCGNB	ACCES AUX PRODUITS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION
	GNB06ADJ	ADOLESCENTS AND YOUTH
	GNB06DYP	DYNAMIQUE DE LA POPULATION
	GNB06EDU	SEXUAL EDUCATION/APC
	GNB06GEN	GENERO E EMPODERAMENTO
	GNB06PCA	PROGRAMME COORDINATION AND ASSISTENCE
	GNB06SSR	REPRODUCTIVE HEALTH SERVICES
	UZJ14GNB	ACCELERER PROGRES SANTE MATERNELLE /Projet H4+
	ZZJ29GNB	JP POOL FGM/C
	ZZT06GNB	TTF POOL MATERNAL HEALTH
	GNB06PBF	PARTICIPAÇÃO POLITICA DE MULHERES E JOVENS
	UBRAFGNB	UNIFIED BUDGET RESULTS AND ACCOUNTABILITY-UBRAF

ANNEXE 3: LISTE DES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES PAR ZONE D'INTERVENTION

#	partenaires	Zone d'intervention
01	Ministerio da saúde	Nationale
02	Instituto da Juventude-IJ	Nationale
03	Secretaria de Estado da Juventude, Cultura e Desporto	Nationale
04	Institut National de l'Etude et des Recherche-INEP	Nationale
05	Ministère de l'éducation/Direction de Général de l'alphabétisation-DGA	Nationale
06	Ministério da Economia e Finanças / Instituto Nationale da Estatística-INE	Nationale
07	Secretaria do Estado do Plano e da Integração Regional - SEPIR	Nationale
08	ONG Caritas	Nationale
09	ONG ADPP	Nationale
10	ONG AGUIBEF	Nationale
11	Comité Nacional Para o Abandono das Práticas Nefastas-CNAPN	Nationale
12	Projeto Saúde Bandim	Central / Bissau
13	ONG AIFO	Nationale
14	Conselho Superior Islamico	National
15	ONG ADDRA	National
16	Direção de Serviços da saúde Reprodutiva	Nationale
17	Instituto da Mulher e Criança-IMC	Nationale
18	Instituto Nacional do Desenvolvimento do Ensino-INDE	Nationale
19	Central de compra de Medicamentos-CECOME	Nationale

ANNEXE 4 : FORMAT DU RAPPORT DE DEMARRAGE DE L'EVALUATION

Section	Titre	Longueur suggérée
Chapitre 1	Introduction 1	
1.1	But et objectifs de l'évaluation du programme de pays	2 pages au maximum
1.2	Portée de l'évaluation	
1.3	Objet du rapport de conception	
CHAPITRE 2:	Contexte du pays	
2.1	Défis du développement et stratégies nationales	4-6 pages maximum
2.2	Le rôle de l'aide extérieure	
CHAPITRE 3:	Réponse stratégique et programme du FNUAP	5-7 pages max
3.1	Réponse stratégique du FNUAP	
3.2	Réponse du FNUAP dans le cadre du programme de pays	
3.2.1	Le programme de pays	
3.2.2	La structure financière du programme de pays	
CHAPITRE 4:	Méthodologie et approche de l'évaluation	7-10 pages maximum
4.1	Critères d'évaluation et questions d'évaluation	
4.2	Méthodes de collecte et d'analyse des données	
4.3	Selection de l'échantillon d'intervenants	

4.4	Évaluation de l'évaluabilité, limitations et risques	
CHAPITRE 5:	Processus d'évaluation	3-5 pages max
5.1	Aperçu du processus	
5.2	Composition de l'équipe et répartition des tâches	
5.3	Besoins en ressources et soutien logistique	
5.4	Plan de travail	20-30 pages max (Nombre total de pages)
ANNEXES	Annexe 1 Termes de référence	
	Annexe 2 Matrice d'évaluation	
	Annexe 3 Guides d'entrevue	
	Annexe 4 Liste des projets d'atlas	
	Annexe 5 Carte des parties prenantes	
	Annexe 6 Programme du CPE	
	Annexe 7 Documents consultés	

ANNEXE 5 : PLAN DU RAPPORT D'ÉVALUATION

Section	Titre	Longueur suggérée
RESUME		3-4 pages max
CHAPITRE 1: Introduction		
1.1	Objectifs (général/spécifiques) de l'évaluation du programme pays	5-7 pages max
1.2	Champ de l'évaluation	
1.3	Méthodologie et processus	
CHAPITRE 2: Contexte du pays		
2.1	Objectifs de développement et des stratégies nationales	5-6 pages max
2.2	Le rôle de l'assistance externe	
CHAPITRE 3: La réponse et les stratégies de programme de l'UNFPA/UN		
3.1	Réponse de l'ONU et de l'UNFPA	5-7 pages max
3.2	Réponse de l'UNFPA à travers le programme pays	
3.2.1	Brève description de la stratégie du cycle précédent de l'UNFPA, les objectifs et les réalisations	
3.2.2	Le programme pays de l'UNFPA (en cours)	
3.2.3	La structure financière du programme pays	
CHAPITRE 4: Constats: les réponses aux questions d'évaluation		
4.1	Réponse à la première question	25-35 pages max
4.2	Réponse à la deuxième question	
4.3	Réponse à la troisième question	
4.4	Réponse à la Xème question	
CHAPITRE 5: Conclusions		
5.1	Niveau stratégique	6 pages max
5.2	Niveau Programmatique	
CHAPITRE 6: Recommendations		
	Recommandation # 1, #2, #3 (niv. stratégique / niv. Programmatique)	4-5 pages max
(Nombre total de pages)		50–70 pages
<ul style="list-style-type: none"> - Annex 1 Termes de Référence - Annex 2 Listes des personnes/institutions rencontrées - Annex 3 Liste des documents consultés - Annex 4 La matrice d'évaluation - Annex 5 les outils méthodologiques 		

ANNEXE 6 : RESTITUTION DES RESULTATS PROVISOIRES AU BUREAU PAYS

- Un atelier d'une demi-journée à la fin de la phase de terrain ;
- Participants : Représentant du Bureau Pays, Représentant Assistants, Chargés de programmes.

Présentation par l'équipe d'évaluation
Objectifs de l'atelier : présenter et valider les résultats et tester les éléments de conclusions et les recommandations provisoires
Rappeler les objectifs de l'évaluation du programme de pays.
Méthodologie : le processus, le champ, les critères d'évaluation et les questions d'évaluation, les méthodes d'échantillonnage pour la sélection des parties prenantes, les méthodes de collecte de données et des techniques de triangulation
Phase de terrain : visites de sites ; parties prenantes consultées par type d'institution/répartition géographique
Constats provisoires pour chaque question d'évaluation
Éléments de conclusions : distinguer conclusions stratégiques / programmatiques Recommandations provisoires : stratégiques / programmatiques
Prochaines étapes : phase de rédaction du rapport – assurance qualité (BP, BR) - revue de qualité du rapport final (BE) - réponses des services – dissémination.

ANNEXE 7 : MATRICE D'EVALUATION

EQ1 : Dans quelle mesure ...			
Hypothèses à évaluer	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils pour la collecte des données
L'hypothèse 1 (voir exemple dans l'outil 1)			
<ul style="list-style-type: none"> Les évaluateurs doivent compléter cette case avec toutes les données et informations pertinentes recueillies au cours de la phase sur le terrain en relation avec les éléments énumérés dans la colonne « hypothèses à évaluer » et leurs indicateurs correspondants. Les informations présentées ici peuvent provenir : de l'examen documentaire, des entrevues, des discussions de groupes de discussion, etc. Étant donné que la matrice remplie deviendra l'annexe principale du rapport d'évaluation final, le responsable de l'équipe d'évaluation et le responsable de l'évaluation doivent veiller à ce que toutes les informations affichées : <ul style="list-style-type: none"> - est directement lié aux indicateurs énumérés ci-dessus; - est rédigé de manière lisible et compréhensible; - rend visible la triangulation des données; - la ou les sources d'information sont référencées dans les notes de bas de page. 			
L'hypothèse 2 (voir exemple dans l'outil 1)			
L'hypothèse 3 (voir exemple dans l'outil 1)			
EQ2 : Dans quelle mesure ...			

Hypothèses à évaluer	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils pour la collecte des données
L'hypothèse 1 (voir exemple dans l'outil 1)			
L'hypothèse 2 (voir exemple dans l'outil 1)			
L'hypothèse 3 (voir exemple dans l'outil 1)			

ANNEXE 8 : EVALUATION DE LA QUALITE

Unité organisationnelle:

Année du rapport:

Titre du rapport d'évaluation:

Qualité globale du rapport:

Good

Date de l' évaluation:

Commentaires généraux:

[Insérer texte]

Niveaux d'évaluation

Très bien:

Forte, supérieure à la moyenne, meilleures pratiques

Bien:

Satisfaisant, respectable

Moyen:

Avec quelques faiblesses, encore acceptable

Insatisfaisant:

Faible, ne répond pas aux normes minimales de qualité

<p>Critères d'évaluation de la qualité</p>	<p><i>Insérer le niveau d'évaluation suivi des commentaires principaux. (Utiliser la fonction 'shading' pour donner aux cellules la couleur correspondante)</i></p>	
<p>1. Structure et clarté des rapports</p> <p><i>Veiller à ce que le rapport soit complet et convivial</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le rapport est-il facile à lire et à comprendre (c'est-à-dire écrit dans un langage non technique accessible au public visé) ? • Le rapport est-il centré et précis (par exemple trop long) ? • Le rapport est-il structuré de façon logique ? Existe-t-il une distinction claire entre analyse / résultats, conclusions, recommandations et leçons apprises (le cas échéant) ? • Les annexes contiennent - au minimum - les TdR; Une bibliographie, une liste des personnes interrogées, la matrice d'évaluation et les outils méthodologiques utilisés (par exemple, guides d'entrevue, notes de groupe de discussion, schéma des enquêtes)? <p><i>Résumé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un résumé est-il inclus dans le rapport, écrit en tant que section autonome et présentant les principaux résultats de l'évaluation ? • Y a-t-il une structure claire du sommaire exécutif (i. E., I) Objet, y compris le ou les destinataires visés ; Ii) Objectifs et brève description de l'intervention; Iii) Méthodologie; Iv) Principales conclusions; V) Recommandations)? <p>Le résumé est-il raisonnablement concis (par exemple, avec une longueur maximale de 5 à 10 pages)?</p>	<p>Niveau d'évaluation:</p>	<p>Moyen</p>
		<p>Commentaires:</p>

<p>2. Conception et méthodologie</p> <p><i>Veiller à ce que l'évaluation soit placée dans son contexte</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation indique-t-elle si l'évaluation est destinée à la responsabilisation et / ou à l'apprentissage ? • L'évaluation décrit-elle le public cible de l'évaluation ? • Le contexte de développement et institutionnel de l'évaluation est-il clairement décrit ? • Le rapport d'évaluation décrit-il la reconstruction de la logique d'intervention et / ou de la théorie du changement ? • L'évaluation explique-t-elle les contraintes et / ou les limitations générales ? <p><i>Assurer une conception et une méthodologie rigoureuses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'approche et le cadre d'évaluation sont-ils clairement décrits ? Établit-elle les questions d'évaluation, les hypothèses, les indicateurs, les sources de données et les méthodes de collecte des données ? • Les méthodes choisies étaient-elles appropriées pour répondre aux questions d'évaluation ? Les outils de collecte de données sont-ils décrits et justifiés ? • Les méthodes d'analyse sont-elles clairement décrites ? • Les limitations méthodologiques sont-elles reconnues et leur impact sur l'évaluation décrit ? (Explique-t-elle comment tout biais a été surmonté ?) • La stratégie d'échantillonnage est-elle décrite ? La conception comprend-elle des techniques de validation ? 	<p>Niveau d'évaluation:</p>	<p>Très bien</p>
<p>Commentaires:</p>		

<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des preuves de l'implication des intervenants dans la conception de l'évaluation ? (Existe-t-il une carte globale / crédible des intervenants ?) • La méthodologie permet-elle la collecte et l'analyse de données désagrégées ? • La conception et la méthodologie sont-elles appropriées pour évaluer les questions intersectorielles (équité et vulnérabilité, égalité des sexes et droits de l'homme)? 		
<p>3. Fiabilité des données</p> <p><i>Assurer la qualité des données et des processus robustes de collecte de données</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation a-t-elle triangulé toutes les données recueillies ? • L'évaluation a-t-elle clairement identifié et fait appel à des sources de données qualitatives et quantitatives ? • L'évaluation a-t-elle explicité les éventuels problèmes (biais, lacunes de données, etc.) dans les sources de données primaires et secondaires et, le cas échéant, expliqué ce qui a été fait pour minimiser ces problèmes ? C'est à dire. L'évaluation a-t-elle énoncé explicitement les limites des données recueillies ? • Existe-t-il des preuves que les données ont été collectées avec une sensibilité aux questions de discrimination et d'autres considérations éthiques ? • Y a-t-il une désagrégation adéquate des données entre les sexes ? Et si cela n'a pas été possible, est-ce expliqué? • L'évaluation rend-elle explicite le degré d'implication des différentes parties prenantes dans les différentes phases du processus d'évaluation ? 	Niveau d'évaluation:	
		<p>Commentaires:</p>

<p>4. Analyse et conclusions</p> <p><i>Assurer une analyse sonore</i></p> <ul style="list-style-type: none">• L'information est-elle analysée et interprétée systématiquement et logiquement?• Les interprétations sont-elles basées sur des hypothèses soigneusement décrites ?• L'analyse est-elle présentée par rapport aux questions d'évaluation ?• L'analyse est-elle transparente sur les sources et la qualité des données ?• Les liens de cause à effet entre une intervention et ses résultats finaux sont-ils expliqués ?• Dans la mesure du possible, l'analyse est-elle désagrégée pour montrer différents résultats entre les différents groupes cibles ?	<p>Niveau d'évaluation:</p>	
---	-----------------------------	--

	Commentaires :	
5. Conclusions <i>Évaluer la validité des conclusions</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les conclusions sont-elles crédibles et clairement liées aux conclusions? • Les conclusions démontrent-elles un niveau approprié d'abstraction analytique? • Des conclusions traduisent-elles le jugement impartial des évaluateurs sur l'intervention? 	Niveau d'évaluation:	
	Commentaires:	
6. Recommandations <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats non intentionnels sont-ils identifiés? • L'analyse est-elle présentée de façon logique et factuelle dans le contexte? • L'analyse inclut-elle la réflexion des opinions des différentes parties prenantes (incluant des intérêts divergents)? Par exemple, Comment les opinions divergentes ont-elles pu être traitées dans l'analyse? • Les recommandations reflètent-elles les consultations des parties prenantes tout en analysant également les questions transversales telles que l'équité et la vulnérabilité, l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme? • Le nombre de recommandations est-il gérable? <i>Assurer des résultats crédibles</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations sont-elles prioritaires et clairement présentées pour faciliter une réponse appropriée des décideurs dans les consultations? Par exemple, les recommandations spécifiques étayées par des preuves? 	Niveau d'évaluation:	
	Commentaires:	
7. Genre <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats découlent-ils logiquement de l'analyse? 	Niveau d'évaluation:	
<i>Pour évaluer l'intégration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (GEEW)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Le GEEW est-il intégré dans le champ d'analyse de l'analyse et des indicateurs conçus de manière à assurer la collecte des données relatives au GEEW? 		

<ul style="list-style-type: none"> • Les critères d'évaluation et les questions d'évaluation traitent-ils spécifiquement de la manière dont la GEEW a été intégrée dans la conception, la planification, la mise en œuvre de l'intervention et les résultats obtenus? • A-t-on choisi une méthodologie, des méthodes et des outils d'évaluation tenant compte des sexes spécificités et des techniques d'analyse des données? <ul style="list-style-type: none"> • Les conclusions, les conclusions et les recommandations de l'évaluation reflètent-elles une analyse comparative entre les sexes? 		
---	--	--

	Assessment Levels (*)			
Critères d'évaluation de la qualité (points de notation *)	Très bien	Bien	Moyen	Insatisfaisant
1. Structure et clarté des rapports, y compris résumé (7)				7
2. Conception et méthodologie (13)			13	
3. Fiabilité des données (11)			11	
4. Analyse et résultats (40)			40	
5. Conclusions (11)		11		
6. Recommandations (11)		11		
7. Intégration du genre (7)	7			
Total des points marqués	7	22	63	7
Niveau d'évaluation global du rapport d'évaluation			Fair	

	Très bien ➔ A utiliser avec confiance	Bien ➔ A utiliser avec confiance	Moyen ➔ A utiliser avec précaution	Insatisfaisant ➔ A ne pas utiliser
--	--	--	---	--

(*) A) Insérer les points de pointage associés aux critères de la colonne correspondante (p. Ex. - si «conclusion et analyse» ont été évaluées comme «bon», inscrire 40 dans la colonne «Bon». (C) Utiliser la fonction «ombrage» pour donner aux cellules la couleur correspondante.

ANNEXE 9 : MANAGEMENT RESPONSE

Management response	Country Programme Evaluations (from-to):(name of the country)
----------------------------	--

Note: The following management response lists the recommendations as they appear in the evaluation report. Please refer to the report for more details on each recommendation. Recommendations may be organized by clusters, e.g.: strategic recommendations, recommendations associated with the country programme, recommendations associated with cross-cutting issues. Within each cluster, recommendations should be ranked by priority levels (from 1 to 3).

Instructions for completing the management response:

1. Boxes in white to be completed upon receiving the present request
2. Boxes in grey to be completed one year later.

Cluster 1: Strategic recommendations				
Recommandation 1	To	Niveau de priorité		
Management response -				
Key action(s)	Deadline	Responsible unit(s)	Annual implementation status updates	
			Status (ongoing or completed)	Comments
Recommandation 2	To	Niveau de priorité		
Management response -				
Key action(s)	Deadline	Responsible unit(s)	Annual implementation status updates	
			Status (ongoing or completed)	Comments
Recommandation 3	To	Niveau de priorité		
Management response -				

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES ET INSTITUTIONS RENCONTREES



LISTE DES RENCONTRES EFFECTUEES DANS LE CADRE D'EVALUATION DU 6^{EME}
PROGRAMME UNFPA

La Composante Dynamique De La Population

Nom Et Prenoms	Fonctions	Institution
SNU et PTFs		
Cheikh Fall	Resident Representative	UNFPA
Jao Mamadu	Assistant Representative	
Kaserka Makelele Jean-Pierre	Specialist Maternal Health	UNFPA
Bluté Ednilson	- NPO, Gender	UNFPA
Deolinda	Obstetrician Specialist (UNV)	
Almeida Isabel Maria	NPO, Officer, Youth&Development	
Figueiredo Joana	Operations Manager	
Gomes Lopes Candida	NPO-SPSR	
LopeS Itiandro	NPO-M&E (& P&D-Focal Point)	
Rosa	Aida Indau	
Sanha Ansumane	Administrative Assistant	
Ogbada Junior Aeke	UNV-Communication Specialist	
SÁ Aguide	Admin/Finance Assistant	UNV
Helder BA	Chargé Du Programme Cantine Scolaire, Point Focal PBF	PAM
M Edmundo Vaz Coordinateur M Comian Henri Cassehoun	Spécialiste des Nations Unies M&E	Bureau du Coordinateur Résident
PBF Mme Janet Murdock, Coordinatrice		
M. Bessa Vtor	M&E	UNICEF
Albertine Gomes-	Représentante	ONU FEMME
Marta Teodoro Luís	Assistante de Coopération	Ambassade Du Portugal
Parties Prenantes Nationales (IP)		
CARLOS COSTA, Suandé CAMARA, Iaia Coté BALDÉ ; Pascual Nalan QUITÉ Simon SIMEDO	Directeur General De L'institut National De Statistique (Ine) DG INE Cadre INE Bénéficiaire Programme De Capacitation Du CPD6 01 Techniciens en Informatique INE Responsable Des Donnés INE	Ministère de l'Économie et Finance/Secrétariat du Plan et de l'intégration régional- INE

Malan Mané Agostinho Mané, Issa Jandi Alexandre Barbosa José Agosto Braima Baldè	Directeur General Du Plan (DGP) Responsable Service de la Planification Stratégique Ex. DG Du Plan – Chargé des achats Cadre du DGP	
Mamacelo GAGICO Nkitcha NAOBNA	Ex-Chargé de service, technicien de l'institut de la Jeunesse (IJ) Conseillé du Secrétaire d'État Dans le domaine de la jeunesse et Ex Président de l'IJ -	Secrétariat D'État de la Jeunesse Culture et du Sports/Institut De La Jeunesse- Ij
Amelia do Carmo Paulo	Directeur adjointe de Oio/ Mansoa	
Dienque Soares Patricia Nacambaka	DAF Responsable De PTA	Institut De La Femme et de l'enfant (MMFCS)
Fatima S. Barbosa De Oliveira Jorge Sanca Mamadu Malique Assana Toro Ly Fatima Djata Nair Yolanda Olanda Dos Reis F. Hoffer Augusta Henriqueta Lopes	Directeur	Institut National Pour Le Développement De L'éducation INDE
Alfredo Claudino Alves- Mário Monteiro Gomes Mama Mané Beti Có	Directeur	MINSAP Direction De Santé Sexuelle Reproductive
Baite Badjana	Secrétaire Exécutif	FNJP
Wilson Lutero Ragana Mannel Arcângela Berta Carvalho Mendonça Carlos Alberto José Da Silva	- Directeur	École National De Santé
Eurizanda Forbs CORREIA Beatriz Maria Mendes	Sages-Femmes	Hopital Regional De Gabu
Jendao Lima Té Indira De Fatima CORREIA	Directeur de clinique Sage-Femme	Hopital De Buba
José Ernesto Nante	Directeur Régional de Santé de Tombali	MINSAP
Gabriel Ran-Co Nestat	Coordinateur	CNAPN Tombalié
M Julio Quintino Bidante Na Maha	Président de la Ligue Bissau- Guinéenne des droits humains de la Région de Tombali	Ligue Bissau-Guinéenne Des Droits Humains
M. Malan Mme Susana		ADPP
M Braima Edy Sambu	Coordonnateur	Centre Social multifonctionnel des Jeunes de Tombali

Dr Jorge Sivna Guad Dr Malam Sabali	Service de Service	Hôpital Régional De Bissau
Marino Pedro Lopes	Médecin	Hôpital Régional de Bubaque

ANNEXE 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

1. Annuaire Statistique pour l'Afrique 2010.
2. Annuaire Statistique pour l'Afrique 2019.
3. Banque mondiale (Data.worldbank.org/country/Guinée Bissau).
4. Document National de Lutte Contre la Pauvreté et la Croissance Économique 2010-2015
5. Document ONU- Objectifs de Développement Durable 2030.
6. Document de politique nationale de la santé reproductive.
7. Feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale UNFPA, 2013, Rapport de l'Évaluation Finale du 5ième Programme de coopération Guinée Bissau - UNFPA 2013-2014.
8. UNFPA P, 2015, Rapport de L'Évaluation du Programme de Coopération UNFPA-Guinée Bissau 2008-2012.
9. Rapport de l'évaluation du Programme de Coopération UNFPA-Guinée Bissau 2008-2012.
10. UNFPA, Country Program for Guinea-Bissau (CPD) 2016-2020.
11. UNFPA, 2016, Programme de coopération entre gouvernement Guinée-Bissau et Fond des Nations Unies pour la Population (FNUAP) ;
12. Fernandez, A. (2014). Le Chef de projet efficace (4^e éd.) Paris : Eyrolles.
13. Fernandez, A. (2018a). Les tableaux de bord du manager innovant : une démarche en 7 étapes pour faciliter la prise de décision en équipe. Paris : Eyrolles.
14. Fernandez, A. (2018b). Les Nouveaux Tableaux de bord des managers (6^e éd). Paris : Eyrolles.
15. Fernandez, A. (2018c). L'essentiel du tableau de bord Méthode complète et mise en pratique avec Microso Excel (5^e éd.) Paris : Eyrolles.
16. Guy Rocher, Introduction à la Sociologie Générale, Tome 3 : le changement social, Paris, HMH, 1968.
17. Guinée-Bissau – Union européenne /Programme indicatif national pour la période 2014 – 2020.
18. Le document d'UE (Programme Indicatif National 11^e Fed Guinée-Bissau 2014/2020.
19. MICS 2014 Guinée Bissau.
20. Ministère de l'économie, de la planification et de l'intégration régionale, 2011.
21. Ministère de la Santé, 2017, Plan National du développement Sanitaire de la Guinée-Bissau 2018-2022.
22. Ministère de la Santé Publique/ PNDS Guinée Bissau 2018-2022.
23. Monographie Économique de la Guinée-Bissau-Banque de France 2019.
24. Nations Unies Guinée-Bissau, 2015, Cadre de Partenariat entre la Guinée-Bissau et les Nations Unies 2016-2020 UNPAF.
25. Rapport d'évaluation mi-parcours UNPAF 2018.
26. Plan Stratégique du FNUAP 2018-2021.
27. Recensement Populationnel RPGB-2009/INE Guinée Bissau.
28. République de la Guinée-Bissau, 2015, Plan Stratégique et Opérationnel 2015-2020 « Terra Ranka », Rapport final.
29. Rapport Indice de Développement Humaines IDH-UNDP 2017.
30. Rapport Word Banque pour la Guinée Bissau (Banque Mondiale 2017).
31. *Rapport Banque Africaines de Développement BAD (Perspectives Économiques de l'Afrique 2018).*
32. Rapport UNFPA 2019/Situation de la Population Mondial.
33. Rapport annuel UNFPA 2016.

34. Rapport annuel UNFPA 2017.
35. Rapport annuel UNFPA 2018.
36. Rapport annuel UNFPA 2019.
37. Rapport de mission de l'atelier de formation en GBR et de l'alignement et intégration des ODS, agenda UA 2063, des résultats de la matrice de fragilité et feuille de route de SAMOA au plan stratégique et opérationnel « Terra Ranka » .
38. Strauss, M. (2014). Réflexion Sur Le Processus De Suivi-Évaluation De Projets De Développement International : Le Cas Des Ailes De l'espérance Au Pérou. Mémoire De Master. Paris : Centre Universitaire De Formation En Environnement Et Développement Durable.
39. Rapport des résultats de la supervision formative des sages-femmes dans les 11 régions sanitaires de la Guinée-Bissau de Mars à Novembre 2017".
40. PTA INEP
41. PTA AGUIBEF
42. PTA ADPP
43. PTA INDE
44. PTA INE
45. PTA INEP
46. PTA DGP
47. PTA CRITAS
48. PTA H4+ UNFPA
49. Document du projet PBF
50. Plan Stratégique de Sécurisation des Produits Contraceptifs.
51. Document du Projet H4+.
52. Rapports des réunions de coordination du projet PBF.
53. Plan d'Accélération de Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale (Feuille de Route).
54. Le manuel NEX de procédures, Administratives, Financières et Comptables ;
55. Le plan Stratégique de Suivi et Evaluation 2015-2019.
56. Le rapport de l'enquête SONU.
57. Rapport d'audit du 6^e programme.
58. Rapport d'audit de la Direction de la Santé de la Reproduction du Ministère de la Santé Publique.
59. Rapport d'audit l'Institut Nationale de la Statistique (INE) du Ministère de l'économie.
60. Rapport de d'audit du partenaire d'implémentation AGUIBEF.
61. Rapport d'audit du partenaire d'implémentation ADPP.
62. Document de projet du PBF.
63. Rapport du projet Soutenir la participation politique des femmes et des jeunes à la promotion de la paix et du développement en Guinée-Bissau

ANNEXE 4 – MATRICE D’EVALUATION

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE COOPERATION UNFPA-GUINÉE BISSAU (2016-2020)

ANNEXE 1 – MATRICE D’EVALUATION

SANTE DE LA REPRODUCTION - ADOLESCENTS ET JEUNES			
PERTINENCE			
<p>QE1 : 1/Dans quelle mesure l’appui du Bureau Pays dans les domaines que couvre son programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est-il adapté aux besoins de la population cible ; - est-il en ligne avec le mandat et la stratégie de UNFPA ; - répond-il aux priorités nationales exprimées dans l’UNDAF et son plan d’action commun ? <p>2/ Les interventions prévues reflètent-elles adéquatement les résultats attendus du Programme Pays</p> <p>QE2 : De manière dynamique, comment le bureau pays s’est-il adapté à l’évolution des besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) dans la planification et la mise en œuvre de toutes les interventions appuyées dans le cadre du Programme ?</p>			
Hypothèses d’évaluation	Indicateurs	Sources d’information	Méthodes et Outils de collecte de données
<p>1. L’appui du bureau pays répond de manière suffisante et adéquate aux besoins des populations cibles et aux priorités nationales ;</p> <p>2. Les produits du CPD sont alignés aux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Alignement des interventions sur les documents de politiques nationales ; - Niveaux d’alignements 	<ul style="list-style-type: none"> - -CPD (2016-2020), CPAP (2016-2020), PS (2014-2017 ; 2017-2021) - Rapports d’activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide) ; - Focus group

<p>plan stratégiques 2014-2017 ; 2018-2021</p> <p>3. La mise en œuvre du 6^e programme contribuent de manière pertinente aux effets UNPAF :</p> <p>4. Le bureau de pays a su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) en procédant à des rajustements de son cadre d'intervention dans une planification pertinente des activités qui reflètent les changements du contexte des intervention.</p>	<p>des produits CPD aux produits des PS UNFPA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution aux effets UNFPA - Ajustement des interventions du 6^e programmes aux changements des cadre /contextes d'interventions (plan stratégique UNFPA, documents nationaux, besoins nouveaux, etc.) ; - Réactivité aux changements du cadre d'intervention par des rajustements constants de la planification aux changements minimum survenus au cours de mise en œuvre des composantes SR et SARJ 	<p>UNFPA et partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'évaluation 5^{ème} Programme 	<p>(Guide</p>
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 6^{ème} programme pays de UNFPA en Guinée-Bissau adresse avec pertinence les besoins du pays dans les différents domaines programmatiques. La participation des parties prenantes a été effective au cours de l'élaboration du programme. Cependant certaines activités transversales, notamment celles relatives à la participation aux sommets, conférences et ateliers internationaux n'a ont pas suffisamment été spécifiées ni justifiées ; 			

- Le programme pays a montré une réactivité mitigée aux changements du contexte. Dans certains cas, il a su détecter et réagir aux changements de contexte en apportant des réponses pertinentes et adaptées aux problèmes. Certaines situations émergentes, contribuant aux mariages précoces, à la déscolarisation des filles et aux violences domestiques, n'ont pas été détectées ni adressées.

Recommandation :

- Améliorer dans le cycle actuel et les prochains cycles programmatiques la contribution aux résultats du Programmes de la participation du Bureaux Pays aux sommets, conférences et ateliers internationaux, en définissant des objectifs précis, un paquet d'activités et un cahier de charge dans les domaines/composante (SR, SRAJ, GDH, PD) ayant motivé cette participation.
- Améliorer la réactivité des Programmes pays en dotant les IP d'outils (par ex. questionnaire, indicateurs de changement) permettant de détecter les changements de contexte au cours de la mise en œuvre (via des études, enquêtes, etc.) et de les adresser.

Efficacité

QE3 : 1/Dans quelle mesure :

Les interventions réalisées, ont-elles :

- permis d'atteindre les différentes catégories de cibles (sexe, âge, milieu de résidence) du programme ;
- permis d'opérer les changements espérés ?

2/les différents Produits du programme ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ?

QE4 : Quel est le niveau de contribution des résultats aux effets :

- Directs du 6ème programme ;
- UNDAF et aux autres résultats stratégiques (Plan stratégique UNFPA, ODD, CIPD) ?

<ol style="list-style-type: none"> 1. Les interventions du 6^e Programme ont permis d'atteindre les cibles SR et SRAJ dans leur diversité ; 2. Les interventions des produits 1, 2, 3 ont produit les changements espérés ; 3. Les interventions du bureau couvrent tous les produits SR, SRAJ (produits 1-3) de son programme pays ; 4. Les résultats obtenus par la mise en 	<ul style="list-style-type: none"> - Types et nombre d'interventions/activités menés par domaine (SR, SRAJ, GDH et PD) ; - Niveau de réalisation des cibles et indicateurs de résultats ; - Performances réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - CPD (2016-2020), CPAP (2016 - -Rapport d'enquêtes (MICS 2014, PNDS 2018/2022, RGPH 2009, etc.) ; - Cadre de performance/Matrice 	<p>Revue/Analyse documentaire ;</p> <p>Interviews semi structurées ;</p>
---	---	---	--

<p>œuvre du 6^e programme ont contribué aux effets directs du programme ;</p> <p>5. Les résultats obtenus par la mise en œuvre du 6^e programme ont contribué aux effets UNPA, aux autres plans stratégique</p>	<p>sur les indicateurs d'effet de l'UNPAF 2016-2020 concernant la SR & SRAJ ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution aux ODD ; - Niveau de satisfaction des bénéficiaires 	<p>des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> - PTA 	
---	--	--	--

Constats :

- Les résultats du 6^{ème} programme indiquent une forte performance dans la réalisation des indicateurs de résultats SR. Les activités du 6^{ème} PP ont couvert l'essentiel des domaines la PF, où on observe une très bonne performance. Mais les domaines spécifiques de la SR présente encore des faiblesses : L'offre PF en contexte d'urgence humanitaire (vu la situation généralement stable dans le pays, sans crise humanitaire), ainsi que l'offre de service PF aux groupes vulnérables et aux jeunes ont été peu ou pas adressées ; le monitoring SONU, la santé maternelle et néonatale ont été peu couverts. Les campagnes de réparation des fistules obstétricales constituent une bonne pratique, mais pas une réponse permanente ; la charge importante de travail au cours des opérations de réparation des FO n'est pas propice au renforcement des capacités ; l'activité de réinsertion sociale des femmes a été mal définie mal organisée et peu documentée. Le programme pays n'a défini clairement ni les kits, ni les procédures d'insertion sociales de femmes guéries de fistule, cela dépendant des possibilités financières et des choix de des paquets d'aide plus que de réinsertion des bénéficiaires.
- L'offre des services PF a été importante durant ce programme, mais elle fait face à une importante contrainte relative aux surenchères sur les produits contraceptifs, notamment le Jadel. Le programme a soutenu l'offre de services PF à travers des stratégies innovantes qui ont permis d'avoir des résultats plus probants que la routine. Ces stratégies innovantes méritent donc d'être soutenues davantage. Toutefois, le pays ne tire pas pleinement profit de la distribution des produits PF au niveau communautaire par les ASC, du fait que ces derniers ne sont pas pour le moment autorisés à offrir des méthodes hormonales. Un voyage d'étude dans des pays mettant en œuvre la même stratégie pourra aider à prendre une décision.
- L'offre de services PF aux jeunes a été peu effective et adaptée à cette cible. Ceci est visible dans le nombre relativement restreint d'activités spécifiques dédiées aux jeunes, ainsi que dans la faible implication des jeunes dans l'implémentation du 6^{ème} PP. Les adolescents ont été la cible quelque peu négligée du 6^{ème} programme. En dehors de l'appui relatif à l'introduction de la SR dans les curricula scolaires, les adolescents ont bénéficié de l'intégration des services SSR/PF/VIH dans 5 régions. Mais ces actions restent résiduelles, au regard des besoins des adolescents dans le domaine de la SR.
- Le 6^{ème} programme a signé le PTA avec le Ministère de la jeunesse et sports pour le compte de l'Institut National de la jeunesse, et n'a pas, à l'exemple du 5^{ème} programme, signé de PTA avec des organisations (réseaux) juvéniles pourtant très organisées et dynamiques en Guinée-Bissau, ayant une bonne représentativité territoriale et intervenant dans presque tous les domaines prioritaires de UNFPA.

- La composante égalité de genre et droits humains a enregistré de bons résultats dans la lutte contre les mutilations génitales féminines, les mariages précoces/ forcés. Elle a initié une implication des hommes dans une perspective intégrée. Elle a réussi à mettre en place une synergie entre les pouvoirs publics, la société civile et les communautés sociales. Mais elle a montré une importante faiblesse dans la réactivité aux conséquences sociales et juridiques de ses succès : elle a faiblement su répondre aux problèmes émergents et accompagner la mise en place des mesures de protection sociale et juridique des jeunes filles et femmes victimes d'exclusion sociale et familiale, pour avoir dénoncé une des VGB ou refusé un mariage forcé. Dans cette même composante, il apparaît globalement que le cadre juridique de protection des femmes contre les VGB est peu connu par les populations de Guinée-Bissau : le 6^{ème} programme n'a prévu aucune action pour sa vulgarisation. ;
- L'analyse des PTA, ainsi que celle des zones d'intervention montre des fortes concentrations des activités dans les grands centres urbains et à Bissau. Les régions rurales où les besoins en SR, SRAJ, GDH, ainsi que les enjeux de la dynamique populationnelle sont plus importants (y compris le dividende démographique), sont faiblement couvertes

Recommandations :

1. Dans la perspective de renforcer l'efficacité des interventions sur la composante SR, il faudra, dans les prochains cycles programmatiques :
 - Intensifier l'offre de services PF à travers les stratégies innovantes pour améliorer la couverture contraceptive ;
 - Effectuer un voyage d'étude dans d'autres pays afin de statuer sur le paquet de services des ASC intervenant dans la DBC ;
 - Accompagner les capacités nationales autonomes en matière de prise en charge des FO, en appuyant directement la formation de spécialistes nationaux dans le domaine et redéfinir la stratégie de réinsertion des femmes réparées ;
 - Faire le plaidoyer auprès du Ministère de la santé pour la prise en compte des indicateurs sur la mortalité infantile et les fistules obstétricales dans le système nationale d'information sanitaire ;
 - Élaborer la cartographie des SONU conformément aux normes de l'OMS puis mettre en place une stratégie de renforcements des sites retenus et instituer un monitoring périodique des SONU.
2. Dans la perspective de rendre plus spécifique l'offre de services SR adaptée aux jeunes et aux adolescents il apparaît nécessaire dans les prochains cycles programmatiques de/d' :
 - Prévoir des interventions spécifiques aux jeunes et aux adolescents (Offre de service, renforcements de capacités, communication, ...) ;
 - Impliquer davantage les organisations juvéniles dans les activités d'offre de services et d'IEC/CCC.
3. Éviter l'émiettement des fonds dans des PTAs qui ne permettront pas de dégager des résultats probants.

Efficienne

QE3 : Dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il :

- 1/fait bon usage de ses ressources financières, humaines, matérielles et techniques ;
 2/ utilisé une combinaison appropriée d'outils et d'approches dans la réalisation des résultats définis dans le Programme Pays ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
1. L'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières dans les réalisations des produits SR et SRAJ a été rationnelle et adéquate (la mise en œuvre des interventions du 6 ^e programme concernant les produits 1-3 a été faite dans la suivant l'approche axée sur les résultats) ; 2. L'utilisation des ressources humaines, matérielles, techniques et financières disponibles a suffisamment contribué à l'atteinte des résultats du programme SR, Jeune et Adolescents du CPD 2016-2020 ; 3. La combinaison d'outils et d'approches utilisée par le Bureau de Pays est appropriée aux intervention et résultats projets dans les composante SR et SRAJ ; 4. Distribution rationnelle des ressources en fonction des produits et effets	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du rapport coût/efficacité ; - Qualité de la planification et de la gestion des fonds ; - Bonne appréciation des audits financiers ; - Choix adéquats des procédures et outils financiers ; - Matrice répartition des ressources financières allouées 	<ul style="list-style-type: none"> - Services administratifs et financiers, NPO de UNFPA ; - Rapports de mise en œuvre des Partenaires Opérationnels - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) exposé dans le Prodoc du Programme, - Rapports d'évaluation des PI ; - Rapports financiers des PI ; - Manuel de procédure ; 	Revue documentaire : Interviews ; FGD

Constats :

- L'on observe globalement que le 6^{ème} programme pays a fait un bon usage des ressources humaines et matérielles pour réaliser les résultats escomptés en rapports avec les indicateurs des produits. Les ressources financières mobilisées ont bien été utilisées pour réaliser les interventions prévues. Des erreurs dans les procédures financières aussi bien dans le bureau pays que chez les IP ont contribué à réduire l'efficacité financière du 6^{ème} programme. Il a été aussi noté des rapports d'audits qualifiés et une faible mise en œuvre des recommandations des audits passés. La gestion de ressources humaines repose sur le principe de l'utilisation d'une assistance technique

minimale. Ce qui aurait dû contribuer à orienter les ressources davantage vers la mise en œuvre plus que vers le fonctionnement. Cela n'a pas été le cas. L'on observe également que le chargé de suivi évaluation assure concomitamment le rôle de point focal PD, ce qui accroît la charge de travail, réduit l'efficacité et l'efficacité des interventions ;

- Le financement du 6^{ème} programme a surtout reposé sur des fonds réguliers, notamment ceux alloués aux projets conjoints. La mobilisation des ressources a été loin des attentes. La plupart des interventions des composantes SRAJ et GDH n'ont pas été financées sur des ressources dédiées, mais sur les ressources des autres composantes, dans le cadre d'activités transversales. Ce qui a eu une influence dépréciative sur leur spécificité.

Recommandations :

Améliorer la gestion budgétaire à travers les actions suivantes :

- Mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle des requêtes de paiements dans le respect des procédures et des délais de traitement (demandes d'avances de fonds, de remboursement, de paiement des prestations, des frais de missions, etc.) ;
- Mettre à niveau en début de chaque année, les staffs des IP et de UNFPA sur la gestion des PTA et l'utilisation du GPS2 ;
- Appuyer d'avantage les IP pour la mise en œuvre effective des recommandations des audits.

Pérennité et durabilité

QE6 : 1. Quel a été le niveau d'appropriation des politiques, des procédures et outils par les partenaires de mise en œuvre du programme ? 2/ Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ?

QE7 : 1/ Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? 2/ Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
1. L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de SR, Jeunes et Adolescents relevant du mandat de l'UNFPA est effectif et en lien avec les interventions du 6ème programme ; 2. Les capacités des partenaires ont été	- Documents d'engagement politique du Gouvernement sur les questions de SR, Jeunes et Adolescents relevant du mandat de	- PDDSS (2018-2022) ; Plan Stratégique UNFPA, - Rapports d'activités - Plan d'action/stratégiques	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide); - FGD

<p>renforcés ;</p> <p>3. Les PI ont développé des capacités et des mécanismes d'appropriation interne ;</p> <p>4. Les partenaires ont été choisis sur la base de leur domaine d'intervention en lien avec les PTA ;</p> <p>5. Les partenaires d'implémentation continuent la mise en œuvre des activités</p>	<p>l'UNFPA ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de session de formation/renforcement de capacités par composante ; - Nature des formations et lien avec les domaines d'intervention du 6^e programme ; - Plan stratégiques/ plan d'action des PI 	<ul style="list-style-type: none"> - -UNFPA et Partenaires gouvernementaux ; - Rapports de formations ; - fiches de présence 	
--	--	---	--

Constat :

Le BP a particulièrement valorisé la formation sur toutes les composantes au cours du 6^{ème} programme. Ce qui est de nature à contribuer à la durabilité des interventions. Il a également valorisé l'approche participative, depuis le recrutement des IP à la mise en œuvre des interventions. Mais la faible appropriation des outils programmatiques du 6^{ème} programme par les IP, ainsi que des formations en GPS et Atlas, visibles dans les reportages administratifs et financiers, constitue une entrave à la durabilité du 6^e programme. Le domaine du genre et des droits humains manifeste une plus grande appropriation communautaire. Cette appropriation a été favorisée par la mise en synergie des acteurs étatiques et communautaires, ainsi que l'implication effective des hommes à travers les clubs des hommes. Mais des mauvaises pratiques signalées sur cette composante, par exemple celle qui a consisté dans le retrait du matériel roulant à ADDP par UNFPA, a eu des effets négatifs sur le suivi des actions menées en vue de la préservation des acquis. Ce qui a négativement impacté sur la pérennité des interventions.

Recommandations :

- Accompagner les capacités nationales autonomes en matière de prise en charge des FO, en appuyant directement la formation de spécialistes nationaux dans le domaine et redéfinir la stratégie de réinsertion des femmes réparées ;
- Impliquer davantage les organisations juvéniles dans les activités d'offre de services et d'IEC/CCC ;
- Renforcer les capacités techniques et logistiques des IP pour le suivi/évaluation des interventions ;

- Rendre effective la coordination et le suivi des IP par le Plan.

GENRE ET DROITS HUMAINS

PERTINENCE

QE1 : 1/Dans quelle mesure l'appui du Bureau Pays dans les domaines que couvre son programme :

- est-il adapté aux besoins de la population cible ;
- est-il en ligne avec le mandat et la stratégie de UNFPA ;
- répond-il aux priorités nationales exprimées dans l'UNDAF et son plan d'action commun ?

2/ Les interventions prévues reflètent-elles adéquatement les résultats attendus du Programme Pays

QE2 : De manière dynamique, comment le bureau pays s'est-il adapté à l'évolution des besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) dans la planification et la mise en œuvre de toutes les interventions appuyées dans le cadre du Programme ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
1. L'appui du bureau pays répond de manière suffisante et adéquate aux besoins des populations cibles et aux priorités nationales en matière de	- Alignement des interventions sur les documents de politiques nationales ;	- -CPD (2016-2020), CPAP (2016-2020), PS (2014-2017 ; 2017-2021)	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide) ;

<p>GDH ;</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Le produit 4 du CPD est alignés aux plan stratégiques 2014-2017 ; 2018-2021 3. La mise en œuvre du 6^e programme contribuent de manière pertinente aux effets UNPAF dans le domaine des GDJ (effet 3 UNDAF) : 4. Le bureau de pays a su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles en matière de VBG, mariages précoces en procédant à des rajustements de son cadre d'intervention dans une planification pertinente des activités qui reflètent les changements du contexte des intervention ; 5. Les thématiques prioritaires relevant du « genre et droits humains » ont été adressées par le 6^e programme selon les disparités géographiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveaux d'alignements des produits CPD aux produits des PS UNFPA - Contribution aux effets UNFPA - Ajustement des interventions du 6^e programmes aux changements des cadre /contextes d'interventions (plan stratégique UNFPA, documents nationaux, besoins nouveaux, etc.) ; - Réactivité aux changements du cadre d'intervention par des rajustements constants de la planification aux changements minimum survenus au cours de mise en œuvre des composantes SR et SARJ 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités UNFPA et partenaires - Rapports d'évaluation 5^{ème} Programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Focus group (Guide)
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 6^{ème} programme pays de UNFPA en Guinée-Bissau adresse avec pertinence les besoins du pays dans les différents domaines programmatiques. La participation des parties prenantes a été effective au cours de l'élaboration du programme. Cependant certaines activités transversales, notamment celles relatives à la participation aux sommets, conférences et ateliers internationaux n'a ont pas suffisamment été spécifiées ni justifiées ; 			

- Le programme pays a montré une réactivité mitigée aux changements du contexte. Dans certains cas, il a su détecter et réagir aux changements de contexte en apportant des réponses pertinentes et adaptées aux problèmes. Certaines situations émergentes, contribuant aux mariages précoces, à la déscolarisation des filles et aux violences domestiques, n'ont pas été détectées ni adressées.

Recommandation :

- Améliorer dans le cycle actuel et les prochains cycles programmatiques la contribution aux résultats du Programmes de la participation du Bureaux Pays aux sommets, conférences et ateliers internationaux, en définissant des objectifs précis, un paquet d'activités et un cahier de charge dans les domaines/composante (SR, SRAJ), GDH, PD) ayant motivé cette participation.
- Améliorer la réactivité des Programmes pays en dotant les IP d'outils (par ex. questionnaire, indicateurs de changement) permettant de détecter les changements de contexte au cours de la mise en œuvre (via des études, enquêtes, etc.) et de les adresser.

Efficacité

QE3 : 1/Dans quelle mesure :

Les interventions réalisées, ont-elles :

- permis d'atteindre les différentes catégories de cibles (sexe, âge, milieu de résidence) du programme ;
- permis d'opérer les changements espérés ?

2/les différents Produits du programme ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ?

QE4 : Quel est le niveau de contribution des résultats aux effets :

- Directs du 6ème programme ;
- UNDAF et aux autres résultats stratégiques (Plan stratégique UNFPA, ODD, CIPD) ?

<p>1. Les interventions du 6^e Programme ont permis d'atteindre les cibles GDH dans leur diversité ;</p> <p>2. Les interventions des produits 4 ont produit les changements espérés ;</p> <p>3. Les interventions du bureau couvrent entièrement le produit 4 de son programme pays ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Types et nombre d'interventions/activités menés par domaine (GDH) : - Niveau de réalisation des cibles et indicateurs de résultats ; - Performances réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - CPD (2016-2020), CPAP (2016 - -Rapport d'enquêtes (MICS 2014, PNDS 2018/2022, RGPH 2009, etc.) ; - Cadre de performance/Matrice 	<p>Revue/Analyse documentaire ;</p> <p>Interviews semi structurées ;</p>
---	---	---	--

<p>4. L'appui/ interventions 6^e programme a permis d'améliorer l'environnement juridique et institutionnel en faveur de la protection sociale, de promotion des droits reproductifs, du genre et de l'équité</p> <p>5. Les résultats obtenus par la mise en œuvre du 6^e programme ont contribué à l'effet 3 de UNPAF, ainsi qu'aux autres plans stratégique</p>	<p>sur les indicateurs d'effet de l'UNPAF 2016-2020 concernant la composante GDH ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution aux ODD ; - Contributions du produit 4 du 6^e à la réalisation des objectifs du PNIEG et du Plan d'action Pluriannuels LGDR ;; - Contribution du 6^e programme à l'élaboration, l'adoption et de vulgarisation des conventions, Politiques et lois faveur l'égalité et équité de Genre, ainsi que le Droit Humain ; - Capacités accrues de prévention des VBG et autres pratiques néfastes par les institutions nationales et de la société civile ; - Accès à des filles et femmes aux services multisectoriels qui assurent leurs droits reproductifs, leur protection contre les VBG et les pratiques traditionnelles néfastes 	<p>des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> - -Matrice de suivi des Résultats CP6 ; - -Rapports LGDH sur la situation Sanitaire en G-B, - -Rapport de Suivi de mise en œuvre de PNIEG, - -Comité de Pilotage de PNIEG, - - Rapports d'enquêtes MICS 2014, ILAP ; - - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités de mise en œuvre PTA ; - - UNFPA et partenaires - -Rapports d'évaluation 6^{ème} Programme, - 	
---	---	---	--

	général, y compris dans les situations d'urgence ; - Niveau de satisfaction des bénéficiaires.		
--	---	--	--

Constats :

- La composante égalité de genre et droits humains a enregistré de bons résultats dans la lutte contre les mutilations génitales féminines, les mariages précoces/ forcés. Elle a initié une implication des hommes dans une perspective intégrée. Elle a réussi à mettre en place une synergie entre les pouvoirs publics, la société civile et les communautés sociales. Mais elle a montré une importante faiblesse dans la réactivité aux conséquences sociales et juridiques de ses succès : elle a faiblement su répondre aux problèmes émergents et accompagner la mise en place des mesures de protection sociale et juridique des jeunes filles et femmes victimes d'exclusion sociale et familiale, pour avoir dénoncé une des VGB ou refusé un mariage forcé. Dans cette même composante, il apparaît globalement que le cadre juridique de protection des femmes contre les VGB est peu connu par les populations de Guinée-Bissau : le 6^{ème} programme n'a prévu aucune action pour sa vulgarisation. ;
- L'analyse des PTA, ainsi que celle des zones d'intervention montre des fortes concentrations des activités dans les grands centres urbains et à Bissau. Les régions rurales où les besoins en SR, SRAJ, GDH, ainsi que les enjeux de la dynamique populationnelle sont plus importants (y compris le dividende démographique), sont faiblement couvertes.

Recommandations :

1. En vue de renforcer les acquis en matière de GDH, il conviendrait, dans le prochain cycle programmatique de :
 - Promouvoir une meilleure connaissance du cadre juridique de protection des femmes contre les VBG en appuyant des interventions sur sa vulgarisation ;
 - Faire un plaidoyer pour la création d'un cadre de protection sociale et juridique des jeunes filles et femmes victimes d'exclusion sociale et familiale, notamment celles qui ont refusé les mariages précoces et/ou ont dénoncé des VBG.
2. Éviter l'émiettement des fonds dans des PTAs qui ne permettront pas de dégager des résultats probants.

Efficienne

QE3 : Dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il :

1/fait bon usage de ses ressources financières, humaines, matérielles et techniques ;

2/ utilisé une combinaison appropriée d'outils et d'approches dans la réalisation des résultats définis dans le Programme Pays ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
<ol style="list-style-type: none"> 1. L'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières dans les réalisations du produit 4 a été rationnelle et adéquate ; 2. L'utilisation des ressources humaines, matérielles, techniques et financières disponibles a suffisamment contribué à l'atteinte des résultats de la composante GDH du CPD 2016-2020 ; 3. La combinaison d'outils et d'approches utilisée par le Bureau de Pays est appropriée aux intervention et résultats projets dans la composante GDH ; 4. Distribution rationnelle des ressources en fonction du produit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du rapport coût/efficacité ; - Qualité de la planification et de la gestion des fonds ; - Bonne appréciation des audits financiers ; - Choix adéquats des procédures et outils financiers ; - Matrice répartition des ressources financières allouées 	<ul style="list-style-type: none"> - Services administratifs et financiers, NPO de UNFPA ; - Rapports de mise en œuvre des Partenaires Opérationnels - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) exposé dans le Prodoc du Programme, - Rapports d'évaluation des PI ; - Rapports financiers des PI ; - Manuel de procédure ; 	<p>Revue documentaire ;</p> <p>Interviews ;</p> <p>FGD</p>

Constats :

- L'on observe globalement que le 6^{ème} programme pays a fait un bon usage des ressources humaines et matérielles pour réaliser les résultats escomptés en rapports avec les indicateurs des produits. Les ressources financières mobilisées ont bien été utilisées pour réaliser les interventions prévues. Des erreurs dans les procédures financières aussi bien dans le bureau pays que chez les IP ont contribué à réduire l'efficacité financière du 6^{ème} programme. Il a été aussi noté des rapports d'audits qualifiés et une faible mise en œuvre des recommandations des audits passés. La gestion de ressources humaines repose sur le principe de l'utilisation d'une assistance technique minimale. Ce qui aurait dû contribuer à orienter les ressources davantage vers la mise en œuvre plus que vers le fonctionnement. Cela n'a pas été le cas. L'on observe également que le chargé de suivi évaluation assure concomitamment le rôle de point focal PD, ce qui accroît la charge de travail, réduit l'efficacité et l'efficacité des interventions ;

- Le financement du 6^{ème} programme a surtout reposé sur des fonds réguliers, notamment ceux alloués aux projets conjoints. La mobilisation des ressources a été loin des attentes. La plupart des interventions des composantes SRAJ et GDH n'ont pas été financées sur des ressources dédiées, mais sur les ressources des autres composantes, dans le cadre d'activités transversales. Ce qui a eu une influence dépréciative sur leur spécificité.

Recommandations :

Améliorer la gestion budgétaire à travers les actions suivantes :

- Mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle des requêtes de paiements dans le respect des procédures et des délais de traitement (demandes d'avances de fonds, de remboursement, de paiement des prestations, des frais de missions, etc.) ;
- Mettre à niveau en début de chaque année, les staffs des IP et de UNFPA sur la gestion des PTA et l'utilisation du GPS2 ;
- Appuyer d'avantage les IP pour la mise en œuvre effective des recommandations des audits.

Pérennité et durabilité

QE6 : 1. Quel a été le niveau d'appropriation des politiques, des procédures et outils par les partenaires de mise en œuvre du programme ? 2/ Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ?

QE7 : 1/ Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? 2/ Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
1. L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de GDH relevant du mandat de l'UNFPA est effectif et en lien avec les interventions du 6ème programme ; 2. Les capacités des partenaires ont été renforcés ; 3. Les PI ont développé des capacités et des mécanismes d'appropriation interne ; 4. Les partenaires ont été choisis sur la	<ul style="list-style-type: none"> - Documents d'engagement politique du Gouvernement sur les questions de GDH relevant du mandat de l'UNFPA ; - Nombre de session de formation/renforcement de capacités par 	<ul style="list-style-type: none"> - PDDSS (2018-2022) ; Plan Stratégique UNFPA, - Rapports d'activités - Plan d'action/stratégiques - UNFPA et Partenaires gouvernementaux ; - Rapports de 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide); - FGD

<p>base de leur domaine d'intervention en lien avec les PTA ;</p> <p>5. Les partenaires d'implémentation continuent la mise en œuvre des activités</p>	<p>composante ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nature des formations et lien avec les domaines d'intervention du 6^e programme ; - Les services multisectoriels de promotion de genre et droits humains sont mis en place opérationnels ; - Les données démographiques, sur droits reproductifs et sur l'accès aux services sont ventilées selon le sexe et l'âge ; - Des textes législatifs et documents de politique ont été élaborés et adoptés ou cours de la période de mise en œuvre du 6^e programme ; - Plan stratégiques/ plan d'action des PI 	<p>formations ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiches de présence ; - PNIEG (2017), (RGPH (2019), Loi Promotion du Genre dans la Politique de 2018; - Rapport d'études MICS 2014 ; 2017 ; - Rapport d'enquêtes ILAP;; - Textes législatifs et documents de politique sur le Genre et les Droits Humains ; - Lois Approuvés au Parlement en 2018 pour l'égalité et équité du Genre dans la Politique ; - Rapport du Groupe M&E des NU ; 	
<p>Constat :</p>			

Le BP a particulièrement valorisé la formation sur toutes les composantes au cours du 6^{ème} programme. Ce qui est de nature à contribuer à la durabilité des interventions. Il a également valorisé l'approche participative, depuis le recrutement des IP à la mise en œuvre des interventions. Mais la faible appropriation des outils programmatiques du 6^{ème} programme par les IP, ainsi que des formations en GPS et Atlas, visibles dans les rapportages administratifs et financiers, constitue une entrave à la durabilité du 6^e programme. Le domaine du genre et des droits humains manifeste une plus grande appropriation communautaire. Cette appropriation a été favorisée par la mise en synergie des acteurs étatiques et communautaires, ainsi que l'implication effective des hommes à travers les clubs des hommes. Mais des mauvaises pratiques signalées sur cette composante, par exemple celle qui a consisté dans le retrait du matériel roulant à ADDP par UNFPA, a eu des effets négatifs sur le suivi des actions menées en vue de la préservation des acquis. Ce qui a négativement impacté sur la pérennité des interventions.

Recommandations :

- Renforcer les capacités techniques et logistiques des IP pour le suivi/évaluation des interventions ;
- Promouvoir une meilleure connaissance du cadre juridique de protection des femmes contre les VBG en appuyant des interventions sur sa vulgarisation ;
- Rendre effective la coordination et le suivi des IP par le Plan ;
- Faire un plaidoyer pour la création d'un cadre de protection sociale et juridique des jeunes filles et femmes victimes d'exclusion sociale et familiale, notamment celles qui ont refusé les mariages précoces et/ou ont dénoncé des VBG.

POPULATION ET DEVELOPPEMENT

PERTINENCE

QE1 : 1/ Dans quelle mesure l'appui du Bureau Pays dans les domaines que couvre son programme :

- est-il adapté aux besoins de la population cible ;
- est-il en ligne avec le mandat et la stratégie de UNFPA ;
- répond-il aux priorités nationales exprimées dans l'UNDAF et son plan d'action commun ?

2/ Les interventions prévues reflètent-elles adéquatement les résultats attendus du Programme Pays

QE2 : De manière dynamique, comment le bureau pays s'est-il adapté à l'évolution des besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) dans la planification et la mise en œuvre de toutes les interventions appuyées dans le cadre du Programme ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
<ol style="list-style-type: none"> 1. L'appui du bureau pays répond de manière suffisante et adéquate aux défis nationaux de développement et de dynamique populationnelle ; 2. Le produit 5 du CPD est alignés aux produits des plan stratégiques 2014-2017 ; 2018-2021 de UNFPA, en rapport avec la composante PD ; 3. La mise en œuvre du 6^e programme contribuent de manière pertinente aux effets UNPAF dans le domaine des PHD (effet 3 UNDAF) : 4. Le bureau de pays a su s'adapter à l'évolution de la dynamique populationnelle/dividende 	<ul style="list-style-type: none"> - Alignement des interventions sur les documents de politiques nationales ; - Niveaux d'alignements des produits CPD aux produits des PS UNFPA - Contribution aux effets UNFPA - Ajustement des interventions du 6^e programmes aux changements des cadre /contextes d'interventions (plan 	<ul style="list-style-type: none"> - -CPD (2016-2020), CPAP (2016-2020), PS (2014-2017 ; 2017-2021) - Rapports d'activités UNFPA et partenaires - Rapports d'évaluation 5^{ème} Programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide) ; - Focus group (Guide)

<p>démographique en procédant à des rajustements de son cadre d'intervention dans une planification pertinente des activités qui reflètent les changements du contexte des intervention ;</p> <p>5. Les thématiques prioritaires relevant de la composante GDH ont été adressées par le 6e programme selon les disparités géographiques</p> <p>6. – Le 6^e programme a appuyé la production des données populationnelles et la promotion des conditions nécessaires pour tirer bénéfice du dividende démographique ;</p> <p>7.</p>	<p>stratégique UNFPA, documents nationaux, besoins nouveaux, etc.) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactivité aux changements du cadre d'intervention par des rajustements constants de la planification aux changements minimum survenus au cours de mise en œuvre de la composantes GHD - Publication et disséminations des données désagrégées sur les populations cibles et les zones d'intervention ; - Niveau de valorisation des données disponibles (MICS 2014, RGPH2009, PNDS 2018-2022 etc.) pour la détermination des besoins et la planification des interventions ; - Niveau d'alignement du 6^e Programme et les Plan Sectoriel 		
--	--	--	--

	<p>concernant le la Population et développement,</p> <ul style="list-style-type: none"> - - Existence d'analyses thématiques ou spécifiques ; - - Disponibilité d'éléments et instruments de suivi des politiques, - - Le choix des cibles interventions couvertes par le programme adressent les priorités nationales afin de favoriser le bien-être de la Population; - - L'appui du 7e programme pour le suivi de l'atteinte des ODD ; 		
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 6^{ème} programme pays de UNFPA en Guinée-Bissau adresse avec pertinence les besoins du pays dans les différents domaines programmatiques. La participation des parties prenantes a été effective au cours de l'élaboration du programme. Cependant certaines activités transversales, notamment celles relatives à la participation aux sommets, conférences et ateliers internationaux n'a ont pas suffisamment été spécifiées ni justifiées ; 			
<p>Recommandation ;</p>			

Améliorer dans le cycle actuel et les prochains cycles programmatiques la contribution aux résultats du Programmes de la participation du Bureaux Pays aux sommets, conférences et ateliers internationaux, en définissant des objectifs précis, un paquet d'activités et un cahier de charge dans les domaines/composante (SR, SRAJ), GDH, PD) ayant motivé cette participation.

Efficacité

QE3 : 1/Dans quelle mesure :

Les interventions réalisées, ont-elles :

- permis d'atteindre les différentes catégories de cibles (sexe, âge, milieu de résidence) du programme ;
- permis d'opérer les changements espérés ?

2/les différents Produits du programme ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ?

QE4 : Quel est le niveau de contribution des résultats aux effets :

- Directs du 6ème programme ;
- UNDAF et aux autres résultats stratégiques (Plan stratégique UNFPA, ODD, CIPD) ?

<ol style="list-style-type: none"> 1. Les interventions du 6^e Programme ont permis d'atteindre les cibles GDH dans leur diversité ; 2. Les interventions des produits 4 ont produit les changements espérés ; 3. Les interventions du bureau couvrent entièrement le produit 4 de son programme pays ; 4. L'appui/ interventions 6^e programme a permis d'améliorer l'environnement juridique et institutionnel en faveur de la protection sociale, de promotion des droits reproductifs, du genre et de l'équité 5. Les résultats obtenus par la mise en œuvre du 6^e programme ont contribué à l'effet 3 de UNPAF, ainsi qu'aux aux 	<ul style="list-style-type: none"> - Types et nombre d'interventions/activités menés par domaine (GDH) : - Niveau de réalisation des cibles et indicateurs de résultats ; - Performances réalisées sur les indicateurs d'effet de l'UNPAF 2016-2020 concernant la composante GDH ; - Contribution aux ODD ; - Contributions du produit 4 du 6^e à la réalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - CPD (2016-2020), CPAP (2016 - -Rapport d'enquêtes (MICS 2014, PNDS 2018/2022, RGPH 2009, etc.) ; - Cadre de performance/Matrice des résultats - -Matrice de suivi des Résultats CP6 ; - -Rapports LGDH sur la situation Sanitaire en G-B, - -Rapport de Suivi de 	<p>Revue/Analyse documentaire ;</p> <p>Interviews semi structurées ;</p>
---	---	---	--

<p>autres plans stratégique</p>	<p>des objectifs du PNIEG et du Plan d'action Pluriannuels LGDR ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution du 6^e programme à l'élaboration, l'adoption et de vulgarisation des conventions, Politiques et lois faveur l'égalité et équité de Genre, ainsi que le Droit Humain ; - Capacités accrues de prévention des VBG et autres pratiques néfastes par les institutions nationales et de la société civile ; - Accès à des filles et femmes aux services multisectoriels qui assurent leurs droits reproductifs, leur protection contre les VBG et les pratiques traditionnelles néfastes général, y compris dans les situations d'urgence - - Niveau de satisfaction des bénéficiaires 	<p>mise en œuvre de PNIEG,</p> <ul style="list-style-type: none"> - -Comité de Pilotage de PNIEG, - - Rappports d'enquêtes MICS 2014, ILAP ; - - Rappports d'évaluation ; - Rappports d'activités de mise en œuvre PTA ; - - UNFPA et partenaires - -Rappports d'évaluation 6^eme Programme, - 	
<p>Constats :</p>			

- Le Bureau Pays a appuyé l'Institut national de la statistique dans la production et la diffusion de données sur la santé sexuelle et reproductive, la population et le développement, les changements climatiques et les questions d'égalité des sexes, ainsi que leurs liens réciproques. Mais l'on observe des discordances dans certaines données produites par INASA et INE, ainsi qu'une faible coordination dans la production de ces données. Ceci traduit une faiblesse dans l'actualisation, la complétude, la promptitude, bref la qualité, la fiabilité et la disponibilité des données, qui affecte la pertinence de la programmation indicative basée sur les évidences. La Guinée-Bissau n'a pas respecté ses engagements dans la production des enquêtes nationales (EDS, MICS, RGPH) sur le calendrier établi. De ce fait, plusieurs indicateurs d'impact/effets du CPD, du PS UNFPA et de UNPAF ne sont pas renseignés.
- L'analyse des PTA, ainsi que celle des zones d'intervention montre des fortes concentrations des activités dans les grands centres urbains et à Bissau. Les régions rurales où les besoins en SR, SRAJ, GDH, ainsi que les enjeux de la dynamique populationnelle sont plus importants (y compris le dividende démographique), sont faiblement couvertes

Recommandations :

- Renforcer les capacités en ressources humaines, techniques et financières suffisantes pour soutenir le Système Statistique afin de mieux préparer le prochain recensement et la réalisation des enquêtes et études de grandes envergures ;
- Éviter l'émiettement des fonds dans des PTAs qui ne permettront pas de dégager des résultats probants.

Efficience

QE3 : Dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il :

1/ fait bon usage de ses ressources financières, humaines, matérielles et techniques ;

2/ utilisé une combinaison appropriée d'outils et d'approches dans la réalisation des résultats définis dans le Programme Pays ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
1. L'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières dans les réalisations du produit 5 a été rationnelle et adéquate ; 2. L'utilisation des ressources humaines, matérielles, techniques et financières	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du rapport coût/efficacité ; - Qualité de la planification et de la gestion des fonds ; - Bonne appréciation des 	<ul style="list-style-type: none"> - Services administratifs et financiers, NPO de UNFPA ; - Rapports de mise en œuvre des Partenaires 	Revue documentaire ; Interviews ; FGD

<p>disponibles a suffisamment contribué à l'atteinte des résultats de la composante PD du CPD 2016-2020 ;</p> <p>3. La combinaison d'outils et d'approches utilisée par le Bureau de Pays est appropriée aux intervention et résultats projets dans la composante PD ;</p> <p>4. Distribution rationnelle des ressources en fonction du produit.</p>	<p>audits financiers ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix adéquats des procédures et outils financiers ; - Matrice répartition des ressources financières allouées 	<p>Opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) exposé dans le Prodoc du Programme, - Rapports d'évaluation des PI ; - Rapports financiers des PI ; - Manuel de procédure ; 	
--	--	---	--

Constats : L'on observe globalement que le programme pays a fait un bon usage des ressources humaines et matérielles pour réaliser les indicateurs de produits. Les ressources mobilisées ont bien été utilisées pour réaliser les interventions prévues. La mobilisation des ressources a toutefois été en dessous des attentes. Ce qui a contribué à diminuer la valeur du taux d'absorption. Des erreurs dans les procédures financières aussi bien dans le bureau pays que chez les IP ont contribué à réduire l'efficacité financière du 6^e programme. La gestion de ressources humaines repose sur le principe de l'utilisation d'une assistance technique minimale. Ce qui aurait dû contribuer à orienter les ressources davantage vers la mise en œuvre plus que vers le fonctionnement. Cela n'a pas été le cas. L'on observe également que : 2/les programmes ne disposent pas d'assistance administrative.

Recommandations :

Améliorer la gestion budgétaire à travers les actions suivantes :

- Mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle des requêtes de paiements dans le respect des procédures et des délais de traitement (demandes d'avances de fonds, de remboursement, de paiement des prestations, des frais de missions, etc.) ;
- Mettre à niveau en début de chaque année, les staffs des IP et de UNFPA sur la gestion des PTA et l'utilisation du GPS2 ;
- Appuyer d'avantage les IP pour la mise en œuvre effective des recommandations des audits.

Pérennité et durabilité

QE6 :1. Quel a été le niveau d'appropriation des politiques, des procédures et outils par les partenaires de mise en œuvre du programme ? 2/Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ?

QE7 : 1/Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? 2/Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
<ol style="list-style-type: none"> 1. L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de PD relevant du mandat de l'UNFPA est effectif et en lien avec les interventions du 6ème programme ; 2. Les capacités des partenaires ont été renforcés ; 3. Les PI ont développé des capacités et des mécanismes d'appropriation interne ; 4. Les partenaires ont été choisis sur la base de leur domaine d'intervention en lien avec les PTA ; 5. Les partenaires d'implémentation continuent la mise en œuvre des activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents d'engagement politique du Gouvernement sur les questions de PD relevant du mandat de l'UNFPA ; - Nombre de session de formation/renforcement de capacités par composante ; - Nature des formations et lien avec les domaines d'intervention du 6^e programme ; - Les services multisectoriels de promotion de genre et droits humains sont mis en place opérationnels ; - Les données démographiques, ont été produites et utilisés ; 	<ul style="list-style-type: none"> - PDDSS (2018-2022) ; Plan Stratégique UNFPA, - Rapports d'activités - Plan d'action/stratégiques - -UNFPA et Partenaires gouvernementaux ; - Rapports de formations ; - Fiches de présence ; - PNIEG (2017), (RGPH (2019), Loi Promotion du Genre dans la Politique de 2018; - - Rapport d'études MICS 2014 ; 2017 ; - Rapport d'enquêtes ILAP;; - Textes législatifs et documents de politique sur le Genre et les 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide); - FGD

	<ul style="list-style-type: none"> - Des textes législatifs et documents de politique ont été élaborés et adoptés au cours de la période de mise en œuvre du 6^e programme ; - Plan stratégiques/ plan d'action des PI 	Droits Humains ; <ul style="list-style-type: none"> - Lois Approuvés au Parlement en 2018 pour l'égalité et équité du Genre dans la Politique ; - Rapport du Groupe M&E des NU ; 	
<p>Constat :</p> <p>Le BP a particulièrement valorisé la formation sur toutes les composantes au cours du 6^{ème} programme. Ce qui est de nature à contribuer à la durabilité des interventions. Il a également valorisé l'approche participative, depuis le recrutement des IP à la mise en œuvre des interventions. Mais la faible appropriation des outils programmatiques du 6^{ème} programme par les IP, ainsi que des formations en GPS et Atlas, visibles dans les reportages administratifs et financiers, constitue une entrave à la durabilité du 6^e programme. Le domaine du genre et des droits humains manifeste une plus grande appropriation communautaire. Cette appropriation a été favorisée par la mise en synergie des acteurs étatiques et communautaires, ainsi que l'implication effective des hommes à travers les clubs des hommes. Mais des mauvaises pratiques signalées sur cette composante, par exemple celle qui a consisté dans le retrait du matériel roulant à ADDP par UNFPA, a eu des effets négatifs sur le suivi des actions menées en vue de la préservation des acquis. Ce qui a négativement impacté sur la pérennité des interventions.</p>			
<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités en ressources humaines, techniques et financières suffisantes pour soutenir le Système Statistique afin de mieux préparer le prochain recensement et la réalisation des enquêtes et études de grandes envergures ; - Renforcer les capacités techniques et logistiques des IP pour le suivi/évaluation des interventions ; - Rendre effective la coordination et le suivi des IP par le Plan. 			

Coordination UNCT

QE8 : Dans quelle mesure le Bureau de Pays a-t-il contribué au bon fonctionnement de l'UNCT et les autres instances de gouvernance de l'UNDAF (Axes de l'UNDAF, Groupes thématiques et Unité de Coordination de la Coopération) ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le bureau Pays a contribué e manière notable au bon fonctionnement de l'UNCT, dans le contexte des interventions PD ; 2. Le bureau pays a un cadre de collaboration avec les autres agences du SNU qui interviennent dans les domaines connexes (PNUD, , etc.) ; 3. Le bureau a le leadership dans les initiatives conjointes du mécanisme UNCT relavant de son mandat ; 4. Le bureau contribue aux échanges d'informations au sein du SNU ; 5. Le bureau a contribué à la mise en œuvre conjointe des programmes avec des agences intervenant dans les domaines conexes ; 6. - Les effets UNDAF sont en association avec les interventions du 6e programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de collaboration du Bureau Pays avec l'UNCT dans les domaines de GDH ; - Niveau de contribution aux effets UNDAF dans les domaines de la PD ; - Niveau de participation aux réunions de coordination ; - Cadres de collaboration avec les autres agences du SNU qui interviennent dans les domaines connexes (PNUD, etc.) - Niveau de satisfaction d'UNCT par rapport à la contribution d'UNFPA aux programmes conjoint dans les domaines PD 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport Annuel UNCT, - Rapport MTR UNPAF 2016-2020 ; - Rapport annuel d'activités Bureau Pays UNFPA ; - Rapports des réunions de coordination ; - Structure financière du programme (budgets). - -Rapports d'évaluation 6^{ème} Programme, 	<p>Revue/Analyse documentaire ;</p> <p>Interviews semi structurées ;</p>

Constat :

La contribution du bureau pays au fonctionnement de l'UNCT est visible au niveau de sa participation aux groupes de travail communs, aux réunions des M&E et aux initiatives conjointes. UNFPA assume la responsabilité en second de la coordination UNCT. Mais la mutualisation des interventions avec les autres agences du SNU au travers des initiatives conjointes et de la collaboration reste faible.

Recommandations :

Améliorer la participation du bureau pays au fonctionnement de l'UNCT dans l'optique d'une plus grande mutualisation des interventions et d'une plus grande contribution aux effets UNPAF et au Delivering as One. Il s'agit en particulier :

- Une plus grande mutualisation des interventions et ressources dans la mise en œuvre des projets conjoints en cours et dans le prochain cycle programmatique ;
- Une synergie inter-agence plus implorante par la conception et la mise en œuvre des projets conjoints dans le prochain cycle programmatique.

Valeur ajoutée

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
EQ9 : Quelle est la valeur ajoutée apportée par le 6 ^{ème} Programme de l'UNFPA au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les parties prenantes nationales ?			
EQ10 : Quels sont les avantages comparatifs de UNFPA en Guinée Bissau, particulièrement vis-à-vis des autres agences des NU et prenant en considération la réforme des NU ?			
1. Les interventions/produit du 6e programme contribuent de manière spécifique aux effets UNDAF 2. La plus-value du 6e programme est en rapport/ s'inscrit dans avec le mandat spécifique de UNFPA au sein du SNU	Absence de chevauchement existence d'un cadre intersectoriel avec les autres agences du SNU Absence de chevauchement avec les interventions des autres agences ;	CPD, UNPAF, PS UNFPA	Revue/Analyse documentaire ; Interviews semi structurées

	Leadership affirmé de UNFPA dans le domaine de la SR, SRAJ ;		
<p>Constat :</p> <p>La valeur ajoutée du 6^{ème} programme est visible dans le domaine de l'offre des services SSR/PF où son leadership reste incontesté, ainsi que dans le domaine de la prise en charge des FO et dans l'appui aux pays sur le DD et le renforcement du système statistique national.</p>			
<p>Recommandations :</p> <p>Pour dégager davantage de valeur ajoutée et par ricochet accroître l'efficacité et l'efficience des interventions, il convient de renforcer la rationalisation des interventions du prochain CPD en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redéfinissant la couverture géographique du programme sur la base des besoins du pays et des ressources disponibles ; - Affectant plus de ressources dans les domaines prioritaires où les besoins sont les plus exprimés. 			
Suivi-évaluation			
EQ11 : Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de Suivi-Évaluation du programme a-t-il permis la collecte effective, la circulation et le rapportage des données, favorisant le suivi de l'atteinte des résultats, la prise décision et la redevabilité du programme ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le dispositif institutionnel de suivi-évaluation existe et st adaptés aux produits du CPD ; 2. Les PI ont reçu u renforcement des capacités/des outils adaptés de suivi-évaluation ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un système de Suivi-Évaluation ; - Existence d'un Mécanismes de coordination du Suivi-Évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activité ; - Rapports de suivi-évaluation ; - M&E ; - Rapports de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées

<p>3. Les indicateurs du Suivi-Évaluation sont pertinents, spécifiques, opérationnels et couvrent toute la chaîne des résultats</p> <p>4. -Les évaluations sont planifiées et sélectionnées de manière à répondre aux besoins du Bureau Pays et de l'UNFPA</p> <p>5. -Le bureau Pays a correctement identifié les principaux risques pouvant affecter la mise en œuvre satisfaisante du 7e programme et est en mesure de les contrôler ;</p> <p>6. Les indicateurs du S-E sont pertinents, spécifiques, opérationnels ;</p> <p>7. -Les indicateurs du S-E couvrent toute la chaîne des résultats ;</p> <p>8. -Existence d'évaluations de programme, de projets ou d'interventions ;</p> <p>9. Établissement de liens entre les objectifs et résultats des évaluations et les besoins du bureau Pays ;</p> <p>10. le dispositif de suivi-évaluation a identifié et anticipé de manière adéquate les principaux risques pouvant affecter la mise en œuvre satisfaisante du 6e programme ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un calendrier du suivi-évaluation concerté de suivi-évaluation ; - Matrice de suivi-évaluation ; - Existence d'outils harmonisés de suivi-évaluation ; - 		
<p>Constat :</p>			

- Les activités de suivi-évaluation, de coordination/supervision et de renforcement des capacités sont prévues dans les différents PTA, pour toutes les composantes. Mais le suivi-évaluation des activités a été peu effectif au cours de la mise en œuvre. Le système de suivi-évaluation ne dispose pas d'outils programmatiques opérationnels, ni d'outils de mesure de la performance. Ce qui constitue un handicap important. Le suivi des activités a essentiellement consisté en échanges d'emails. Le suivi de terrain a montré d'implorantes limites aussi bien au niveau du chargé de suivi-évaluation du BP que de la DGP, en charge de la coordination et du suivi-évaluation des IP. Ce qui s'est souvent traduit par de nombreuses erreurs de rapportage et des fautes de procédure dans la planification et l'exécution financière ; des retards répétés dans le bouclage des cycles trimestriels. Certains IP n'ont pas souvent utilisé le canevas trimestriel uniformisé de rapport narratif et financier, malgré multiples formations et accompagnement à l'utilisation des procédures,
- Les entretiens avec le bureau pays ont mis en évidence des difficultés dans la manipulation du GPS. Cela est visible dans les fautes de procédures financières au niveau des opérations (voir aussi rapport d'audit financier) et les retards accusés par les programmes dans le bouclage des rapports trimestriel et la validation des PTA. Toutes choses qui sont à l'origine de plusieurs fautes de procédures enregistrés par les opérations et les finances, au cours de la mise en œuvre (qui transparaissent dans les différents rapports d'audit). Ces lacunes ont impacté globalement la mise en œuvre en termes d'efficacité et d'efficience ;
- Le cadre des résultats du CPD 6 présente plusieurs faiblesses. Certains indicateurs de base ne sont pas en cohérence avec les sources documentaires nationales. Le cadre des résultats comporte de nombreuses lacunes dans les formulations des libellés des produits et des indicateurs. C5b : Durant la mise en œuvre du programme, très peu d'études ou évaluation pourtant nécessaires pour capter les effets des interventions ou faciliter la planification ont été réalisées.

Recommandations :

1. Renforcer le système de suivi/évaluation en vue d'améliorer sa fonctionnalité, ainsi que l'efficacité et l'efficience des interventions du PP. Ceci implique la nécessité de :
 - Faire un diagnostic approfondi du système de S&E du bureau UNFPA et des IP ;
 - Mettre en place les outils de collecte, de rapportage, les plans de suivi trimestriels et en faire le suivi de la mise en œuvre ;
 - Mettre en place un système de rapportage en ligne pour les IP ;
 - Renforcer les capacités techniques et logistiques des IP pour le suivi/évaluation des interventions ;
 - Systématiser la tenue des revues semestrielles et annuelles avec les IP
 - Rendre effective la coordination et le suivi des IP par le Plan.
2. Pour corriger les faiblesses constatées dans le cadre des résultats, il faudra, dans la conception des prochains CPD :
 - Libeller clairement les produits afin qu'ils adressent clairement les services
 - Formuler clairement les indicateurs et indiquer les sources de vérification puis fixer les cibles de façon rationnelle.

3. Pour fournir plus d'évidence à la formulation des stratégies et la planification des interventions, le programme devra effectuer d'avantage d'évaluations et de recherches au niveau des composantes : L'évaluation des stratégies « Clubs d'hommes », DBC, une étude sur la politique de fixation des prix de cession des produits contraceptifs, la mise en place d'une cartographie des SONU, une étude sur la problématique des grossesses des adolescentes en milieu scolaire constituent des exemples.

Communication

EQ11 : Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de communication a permis la diffusion des actions du programme auprès des bénéficiaires, des autres parties prenantes et d'assurer la visibilité de ses interventions aussi bien en interne qu'en externe.

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
1. Le dispositif intentionnel de communication est adapté aux besoins du programme et des cibles ; 2. Le dispositif intentionnel de communication a diffusé des messages pertinents sur le produit PD qui ont effectivement répondu aux besoins des cibles ; 3. Effectivité de la communication institutionnelle (interne) et la communication sociale (externe)	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un plan de communication ; - Nombre de messages diffusés - Nombre de canaux utilisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités de communication, 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées ; - FGD

Constat : Le dispositif de communication du 6^e programme a essentiellement été orienté vers la couverture des activités du Bureau Pays et a peu couvert les interventions des composantes, avec comme conséquence une faible visibilité de UNFPA. Cette lacune a toutefois été compensée par l'existence dans les PTA d'activités de communication sur les différentes composantes. Toutefois, des ententes d'échanges d'expérience avec les radios communautaires ont contribué à renforcer la communication sur les activités des IP. La principale faiblesse du système de communication réside dans l'absence de plans opérationnels et d'outils programmatiques de communication.

Recommandations :

Pour un meilleur suivi et efficacité des activités de communication :

- Mettre en place une stratégie de communication pour le bureau qui prendra également en compte la couverture des activités des IP pour assurer une meilleure visibilité et aider à la mobilisation de ressources ;
- Renforcer l'implication de la communication dans la planification et la mise en œuvre des activités des composantes programmatiques ;
- Doter le service de communication d'un budget, notamment pour les activités transversales

ANNEXE 5 – OUTILS DE COLLECTE

Évaluation du 6^e Programme Guinée-Biseau-UNFPA, 2016-2020 Guide d'entretien Semi-Structuré (EMI¹²)– Composante SR

CIRCONSTANCES DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___/___/20 19	Heures : Début: _____	Fin: _____	Numéro entretien : __ __ __
Structure/Organisation : _____		Fonctions e-mail : _____	
Tel/fixe: _____	Tel/cell.: _____	BP: _____	E-mail : _____
Rôle dans le programme : _____			Zone : _____
Région/Site : _____/____	DS: _____	Quartier/Village: _____ —	
Produit/PTA/Projet Atlas:	Nature de la cible : UNFPA __ Partenaire implémentation __ 1. Public 2. Privé 3. OSC 4. SNU Nom: _____		Langue(s) d'entretien: _____

CIVILITÉS : Auto présentation/Présentation de l'évaluation [Salutations, nom, qualité, objet visite (présentation de l'évaluation, but de commanditaire...)]

CONSENTEMENT Vs ENTRETIEN/ENREGISTREMENT :

- 1) Obtenir le consentement du/de la répondant(e)

¹² EMI: Explanatory Model interview

- a. choisir avec la personne la langue qu'elle maîtrise ou à défaut un interprète,
- b. Informer la personne sur l'évaluation (raison d'être et rubriques),
- c. son rôle,
- d. ses avantages/bénéfices et risques,
- e. ses droits (libre de participer ou non),
- f. les recours pour information et réparation
- g. Les mesures pour respecter les droits et la garantie de la confidentialité des données, l'anonymat de la participation/utilisation.

A la fin de la procédure, demander à la personne : « Consentez-vous librement ? »

Si Non <input type="checkbox"/> , Fin de l'interaction, Remercier la personne pour avoir accepté le dérangement	Si Oui <input type="checkbox"/> , Continuez ...
---	--

2) Commencer l'entretien ...

Ok, alors, j'aimerais commencer l'entretien. Veuillez parler à haute voix et librement. Dites exactement ce que vous pensez, et ce que vous ressentez. Nous nous intéressons simplement à vos commentaires qu'ils soient positifs ou négatifs.

Section 0 : Missions principales de l'institution	Réponses
0.1. <u>Rôle dans le partenariat/mise en œuvre du programme</u>	
0.2. <u>Durée de l'implication dans la mise en œuvre</u>	
0.3. <u>Principaux résultats (demander d'abord les faits, puis les documents ; le cas échéant, faire un lecture/comparaison avec le cadre de résultats</u>	
QE2 : De manière dynamique, comment le bureau pays s'est-il adapté à l'évolution des besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) dans la planification et la mise en œuvre de toutes les interventions appuyées dans le cadre du Programme ?	
Section 0 : Missions principales de l'institution	
Consigne Les questions doivent être posées dans le contexte de chaque composante	

1.1.	À votre avis, les objectifs du programme (insister sur la composante concernée) redondent-ils aux besoins réels sur le terrain (pouvez-vous commenter votre réponse ?)	
1.2.	Sont-ils pertinents (insister sur la composante concernée) par rapports aux documents et politiques nationaux (ales) ? (Pouvez-vous donner des éléments de justifications de votre point de vue ?)	
1.3.	Pensez-vous que la planification, puis le mise en œuvre du programme répondent aux attentes des bénéficiaires (prière d'illustrer votre point de vue par des faits/exemples)	
1.4.	Selon votre analyse, les stratégies/activités du 6 ^e programmes sont-ils adaptés aux résultats attendus (explorer : résultats attendus dans le programme pays ; résultats attendus dans le pays) / sont à même/suffisant (pour) de produire les changements escomptés ? (Pouvez-vous éclairer votre réponse ?)	
1.5.	Y a-t-il à votre avis d'autres activités qu'on aurait pu planifier/d'autre activités sont-elles plus pertinentes.	
1.6.	Y a-t-il à de votre point de vue des activités que vous pensez inefficaces/inutiles ?))	
1.7.	Selon votre analyse, les activités du 6 ^e programme sont-ils alignés : 1/ au mandat de l'UNPFA/son plan stratégique ; 2/aux effets UNDAF/UNPAF ?	
1.8.	Quel est votre opinion sur la réactivité du programme, c'est-à-dire sa capacité à s'adapter aux changements de contextes, de politique... (Quels éléments concrets pouvez-vous citer à l'appui de votre argumentaire ?)	
1.9.	Quel est votre opinion sur la capacité du programme à s'adapter à l'évolution des besoins des populations (Quels éléments concrets pouvez-vous citer à l'appui de votre argumentaire ?)	
Section II : Efficacité		
<p>QE3 : 1/Dans quelle mesure :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les interventions réalisées, ont-elles : <ul style="list-style-type: none"> - Permis d'atteindre les différentes catégories de cibles (sexe, âge, milieu de résidence) du programme ; - Permis d'opérer les changements espérés ? <p>Les différents Produits du programme ont été réalisés à travers les interventions mises en œuvre ?</p>		
• Situation des connaissances, attitudes et pratiques/comportements vis-à-vis des services		

<p>2.1. Les interventions réalisées dans le domaine de (SR, SSRJ G&H, P&D) sont-elles permis d’atteindre les différentes catégories de cibles (femmes/homme ; jeunes filles/garçons ; femmes atteintes de fistules obstétricales ; femmes victimes de violences sexuelles/sexiste (viol, utilisation génitale, mariage précoces, violences domestiques/conjugales, etc.)) ; prière d’illustrer la réponse.</p>	
<p>Questions spécifiques pour la SR& la SSRJ</p>	
<p>2.2. Les services de SR de qualité, suivant la planification, sont-ils disponibles et accessibles pour les populations cibles : femmes, jeunes, adolescents (prière de donner des faits justificatifs).</p>	
<p>QUESTION SPECIFIQUE POUR LE G&H</p>	
<p>2.3. Les service et intervention concernant la prise en charge des fistules obstétricales, sont-ils disponibles et accessibles, suivant la planification pour les femmes victimes atteintes ? (Prière de donner des faits justificatifs)</p>	
<p>2.4. Au regard des interventions et des effets tels que vous pouvez les observer, pensez-vous que des changements significatifs ont été produits ; quels types de changements pouvez-vous citer en exemple ; comment les reliez-vous à la mise en œuvre du programme ?</p>	
<p>2.5. En quoi la mise en œuvre du 6^e programme a-t-elle contribué aux effets UNDAF et à la promotion de l’agenda du CIPD</p>	
<p>2.6. En quoi la mise en œuvre du 6^e programme a-t-elle contribué aux résultats attendes/produits du PS UNFPA (2014-2017 ; 2015-2021) ?</p>	
<p>2.7. Pensez-vous que les bénéficiaires sont satisfaits de la mise en œuvre du 6^e programme ? (Classer la satisfaction sur une échelle de 1 à 4 : pas du tout satisfaits ; peu satisfaits ; moyennement satisfait ; très satisfaits) ; pouvez-vous en donner commentaire ?</p>	
<p>2.8. Quel est votre propre niveau de satisfaction sur la mise en œuvre du 6^e programme ? (Classer la satisfaction sur une échelle de 1 à 4 : pas du tout satisfaits ; peu satisfaits ; moyennement satisfait ; très satisfaits) ; commentaire ?</p>	
<p>Section III : Efficience</p>	
<p>QE3 : Dans quelle mesure le Bureau Pays a-t-il :</p> <p>1/fait bon usage de ses ressources financières, humaines, matérielles et techniques ;</p> <p>2/ utilisé une combinaison appropriée d'outils et d'approches dans la réalisation des résultats définis dans le Programme Pays ?</p>	
<p>3.1. A votre avis, quelle a été la capacité du bureau-pays à mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour chaque composante et produit selon la planification ; a-t-il pu mobiliser les financements</p>	

selon les prévisions (montants et calendrier) ? Pouvez-vous illustrer votre réponse ?	
3.2. A votre avis, l'utilisation des ressources techniques financières, organisationnelles a-t-elle été rationnelle ? (Justifier la réponse par quelques faits saillants)	
3.3. A votre avis, les ressources prévues dans le 6e programme sont-elles servies effectivement et de manière optimale, à la réalisation des résultats prévus ? (Commentaires et illustrations)	
3.4. Selon votre analyse, les résultats obtenus reflètent-ils les ressources utilisés (sont-ils conformés aux attentes ; en dessous des atteintes ; au-dessus des attentes ? l'adéquation entre les inputs du PP et outputs (bien vouloir illustrer votre réponse).	
3.5. Pensez-vous que le cadre d'interventions, les interventions et les outils utilisés ont permis d'atteindre les résultats escomptés à moindre coûts ?	
3.6. Le bureau Pays a-t-il pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour réponse aux urgences humanitaires qui ont émergé au cours de la mise en œuvre du 6e programme (explorer les urgences, puis les ressources mobilisées)	
3.7. Quel est votre opinion sur le taux actuel d'exécution du budget ?	
Section IV : Durabilité	
<p>QE6 : 1. Quel a été le niveau d'appropriation des politiques, des procédures et outils par les partenaires de mise en œuvre du programme ? 2/Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ?</p> <p>QE7 : 1/Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? 2/Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?</p>	
4.1. Pensez-vous que la mise en œuvre du programme a prévus des mécanismes d'appropriation des interventions par les PI ; lesquels ?	
4.2. Pensez-vous que la mise en œuvre du programme a prévus des mécanismes d'appropriation des interventions par les groupes cibles ; lesquels ?	
4.3. Selon votre opinion, les groupes cibles bénéficiaires ont-ils effectivement participé à la mise en œuvre du programme ? (Explorer la consultation, l'implication dans les activités, le feed-back ; etc.)	
4.4. A votre avis, la mise en œuvre du 6e programme a-t-elle suffisamment transféré les compétences (renforcé les capacités d'intervention) et les ressources (autonomisation dans la mobilisation des ressources) des PI de sorte qu'on puisse penser qu'elle aujourd'hui autonomes pour mener lesdites interventions (bien vouloir illustrer votre réponse)	

4.5. A Pensez-vous que les IP et les bénéficiaires sont désireux de poursuivre la mise en œuvre de manière autonome ; pourquoi (explorer d'abord les IP, puis les bénéficiaires, le cas échéant)	
Section V : Suivi-évaluation EQ11 : Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de Suivi-Évaluation du programme a-t-il permis la collecte effective, la circulation et le rapportage des données, favorisant le suivi de l'atteinte des résultats, la prise de décision et la redevabilité du programme	
5.1. Selon votre observation, au cours de la mise en œuvre du programme, le système de suivi-évaluation, a-t-il été effectif (prière de donner des éléments en appui de votre opinion)	
5.2. Selon votre analyse, le système de suivi-évaluation, a-t-il été adapté aux interventions de manière à garantir les résultats dans les délais ? (Prière de donner des éléments en appui de votre opinion)	
5.3. A votre avis, le système de suivi-évaluation permet-il de garantir la fiabilité des résultats obtenus (explorer les outils de suivi-évaluation ; les descentes sur le terrain ; le suivi interne chez les PI)	
5.4. De manière générale, pensez-vous que le suivi-évaluation a permis la collecte effective, la circulation et le rapportage des données, favorisant le suivi de l'atteinte des résultats, la prise décision et la redevabilité du programme ?	
Section VI, Communication : QE 11 Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de communication a-t-il permis la diffusion des actions du programme auprès des bénéficiaires, des autres parties prenantes et d'assurer la visibilité de ses interventions aussi bien en interne qu'en externe ?	
6.1. Quel est votre opinion sur le fonctionnement de la communication à UNFPA	
6.2. Selon votre analyse, le système de communication permis la diffusion des actions du programme auprès des bénéficiaires, des autres parties prenantes ? (Prière de bien vouloir illustrer votre réponse)	
Section VII : Observations générales et recommandations	
7.1. A votre avis, quels ont été les principales contraintes/difficultés auxquels a fait face la mise en œuvre du 6e Programme ?	
7.2. Quelles suggestions/recommandations pouvez-vous faire pour améliorer la mise en œuvre du 6e Programme ?	
7.3. Quelles recommandations pouvez-vous donner pour le prochain cycle?	
7.4. Quels sont : 1. les principales forces 2. les faiblesses/contraintes 3. les leçons que l'on peut tirer de la mise en œuvre du 6° programme ?	

Je vous remercie pour votre disponibilité.

Guide de Focus Group Discussion (FGD)– Bénéficiaires 6^e Programme pays

CIRCONSTANCES DE L'ENTRETIEN

Date: /___/___/___/___/2019___	Heures: Début:_____	Fin: _____	Numéro entretien : __ __ __
quartier/village _____		Zone: :_____	
Region : _____/___	DS: _____		
	Langue(s) d'entretien : _____		
Lieu : _____	Modérateur _____ -	Rapporteur: _____	

INSTRUCTIONS A L'ENQUÊTEUR :

CIVILITÉS : Présentez-vous/l'évaluation [Salutations, nom, institution, objet visite (présentation de l'évaluation : titre, but, commanditaire, exécutant)]

CONSENTEMENT Vs ENTRETIEN/ENREGISTREMENT :

- 3) Expliquez/discutez l'objet de la discussion
- 4) Obtenez le consentement oral :
 - a. Choisir avec le groupe la langue qu'il maîtrise le mieux (portugais, créole, français, anglais, etc.)
 - b. Informer le groupe sur l'évaluation (raison d'être et rubriques),
 - c. son rôle,
 - d. ses avantages/bénéfices et risques,
 - e. ses droits (libre de participer ou non),
 - f. Les recours pour information et réparation (UNFPA, PI, etc.) , vos mesures pour respecter ses droits dont la garantie de la confidentialité des données et l'anonymat de la participation/utilisation.
 - g. Demandez la permission de mettre l'enregistreuse en marche.

Si Non <input type="checkbox"/> , continuez entretien sans enregistrer	Si Oui <input type="checkbox"/> , mettre enregistreuse en marche
--	--

A la fin de la procédure, demandez à chaque participant: « Consentez-vous librement à participer à l'entretien? »

Si Non <input type="checkbox"/> , Fin de l'interaction, Remercier la personne pour avoir accepté le dérangement	Si Oui <input type="checkbox"/> , Continuez ...
Essayer de la remplacer si l'effectif participants inférieur à 6.	

5) Commencer l'entretien ...

INTRODUCTION DE L'ENTRETIEN : LISEZ A L'INTENTION DU GROUPE: Merci de me permettre de vous interroger en ce jour.

Avez-vous des questions à poser ?

Ok, alors, j'aimerais commencer l'entretien. Veuillez parler à haute voix et librement. Dites exactement ce que vous pensez, et ce que vous ressentez. Nous nous intéressons simplement à vos commentaires qu'ils soient positifs ou négatifs.

<p>Consigne générale.</p> <p>Les groupes doivent être constitués entre 8 et 12 participants</p> <p>Toujours inviter 15 personnes</p> <p>Screening</p> <p>Encercler le numéro de groupe correspondant :</p> <p>1- Adolescent(e)s (15-19 ans) et jeunes (20-24 ans) bénéficiaires (6 adolescentes(s) et 6 jeunes filles/garçons) des interventions de l'UNFPA (varier les profils 6 adolescentes et 6 jeunes filles ; tenir compte de la dispersion des critères tels que l'âge, le niveau scolaire, le groupe ethnique, la religion, etc.)</p> <p>2- Femmes adultes (25-49 ans) bénéficiaires (12) des interventions de l'UNFPA (varier les profils et tenir compte de la dispersion des critères tels que l'âge, le niveau scolaire, le groupe ethnique, la religion, etc.) ;</p> <p>3- Femmes, ayant bénéficié d'une prise en charge des fistules obstétricale (15-49 ans) (varier les profils et tenir compte de la dispersion des critères tels que l'âge, le niveau scolaire, le groupe ethnique, la religion, etc.) ;</p> <p>4- Femmes, victimes de violences (VBG) (15-49 ans) (varier les profils et tenir compte de la dispersion des critères tels que l'âge, le niveau scolaire, le groupe ethnique, la religion, etc.)</p>	
<p>Introduction</p> <p>L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence de développement international qui intervient dans le domaine du droit à la santé, de l'égalité des sexes (égalité des chances pour les femmes, les hommes et les enfants. De ce fait l'UNFPA appui le gouvernement, les structures sanitaires et les OSC du pays pour améliorer l'accès pour tous et en qualité aux services en matière de SR de PF, VGG...particulièrement pour les populations vulnérables.</p>	
<p>Section I : Dynamique de la PEC</p>	
En fonction du groupe	

Analyse de l'utilisation des services

• Appréciation de l'utilisation des services (SR, SSRJ, GDH)

Revue des résultats comportementaux acquis (dans la région, dans le site) :

1.1.1. Nombre de répondants qui ont bénéficié d'au moins un service/produits (SR SSRJ, GDH) **Avez-vous déjà** bénéficié d'un service de SR, PF, prise en charge de violence/fistule obstétricale ? lequel/ préciser les conditions (aller participant par participant) ?

1.1.2. D'après vos observations, si l'on prend 10 (jeunes, femmes, femmes victime de viol/violences sexistes/ mutilation générale) combien ont bénéficié de ces services du 6^e programme (préciser entre 2016 et 2019 ; préciser les services concernés : SR, PF, prise en charge des violences, mutilation génitale, etc.)

SR.PF :	SSRJ:	GDH:	Fistules obstétricales :
---------	-------	------	-----------------------------

1.1.3. Selon votre opinion, si l'on prend 10 personnes Combien savent qu'il existe des services (SR, SSRJ, GDH) dans la région/quartier/village ?

SR.PF :	SSRJ:	GDH:	Fistules obstétricales :
---------	-------	------	-----------------------------

1.1.4. D'après vos observations, si l'on prend 10 personnes (jeunes, femmes, femmes victime de viol/violences sexistes/ mutilation générale) combien ont demandent régulièrement des services du 6^e programme (services SR, PF, prise en charge des violences, mutilation génitale, etc.)

MILDA :	TPI:	ACT:	TDR :
---------	------	------	-------

Questions spécifiques GDH

1.1.5. Quelles appréciations faites-vous des inégalités entre les hommes et les femmes en Guinée-Bissau ?

1.1.6. Qu'est-ce qui explique cela ?

1.1.7. Pensez-vous que les violences faites aux femmes ont diminué depuis 2016 (explorer ; mutilations génitales féminines, mariages et intimité sexuelle précoces, violences sexuelles, violences conjugales/domestiques, etc.) ; pourquoi ?

1.1.8. Que préconisez (proposez-vous) pour les faire diminuer ?

1.1. ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA DEMANDE

1.1.1. A votre avis, quelles sont les raisons qui expliquent le fait que certaines personnes n'utilisent pas les services de (SR, SSRJ, GDH) ?

1.1.2. Qu'est ce qui selon vous expliquent le fait que certaines personnes demandent les services de (SR, SSRJ, GDH) ?

Section II : Dynamique du 6^e programme et appréciation des changements

2.8.1.	Avez-vous reçu des messages/informations sur (explorer en fonction du FGD, la SR/PF ; la prise en charge des violences sexistes : mutilations génitales féminine, violences sexuelles ; violences domestiques ; mariage précoces)	
2.8.1.1.	<i>Explorer : oui [...] non [...] [cocher]</i>	
2.8.1.2.	<i>Explorer quels messages, ce de quoi parlaient les message (Les messages parlaient de quoi ?)</i>	
2.8.1.3.	Quels supports étaient-ils utilisés ?	
2.9.	<u>Appréciation de la qualité de services</u>	
2.9.1.1.	Quelle est votre appréciation de la qualité des services (SR/PF, SSRJ, GDH) ?	
2.9.1.2.	Qu'est-ce qui, à votre avis marche bien dans les services SR/PF, SSRJ, GDH) : qu'est-ce qui explique cela ?	
2.9.1.3.	Selon vos observations, qu'est-ce qui marche moins bien SR/PF, SSRJ, GDH) ; qu'est-ce qui explique cela ?	
2.9.1.4.	Quels sont, selon vos observations, les catégories de personnes excluent ou qui reçoivent le moins ces services (explorer les groupes minoritaires/marginalisés : professionnelles de sexe, enfants de la rue, personnes handicapées ; groupes les plus pauvres, etc.) ; pourquoi ?	
2.9.1.5.	Quelles propositions faites-vous pour améliorer la qualité et l'accessibilité des services (d'abord explorer la qualité, puis l'accessibilité)	
2.10.	<u>Explorer l'interaction entre programme, les PI (les parties prenantes) et les utilisateurs</u>	
2.10.1.	L'implication de la communauté et des bénéficiaires : Est-ce que la communauté et les bénéficiaires participent suffisamment pour permettre un accès de tous et l'utilisation par tous des services oui [...] non [...] ; Pourquoi ?	
2.10.1.1.	Quelles mesures correctrices proposez-vous ?	
2.10.1.2.	Avez d'autres commentaires, observations ?	

Je vous remercie pour votre disponibilité.

EVALUATION DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION

1. Guide d'entretien

Caractéristiques du Système de Suivi-Évaluation	Éléments à considérer	Réponse	Qualité/Statuts
Type et nature du système de Suivi-Évaluation			
Type	Le système d'évaluation est-il basé sur les activités, sur les résultats ou sur les deux à la fois ?		
Fondements	Le suivi-évaluation est-il fondé sur un manuel de procédure : 1. Interne à UFNPA 2. Externe (préciser)----- 3. Autres----- ?		
Nature	Le système de suivi-évaluation est-il coordonné par l'UNFPA seul ou conjointement avec ses partenaires gouvernementaux ou par ces derniers ?		
	L'évaluation des parties prenantes est-elle faite par : 1. UNFPA 2. Eux-mêmes, 3. Le gouvernement 4. Autres----- ?		
Gestion du Système d'Information (SI)			
Conception & structure	Y a-t-il un système d'information (SI) associé au Suivi-Évaluation ?		
	La conception du SI est-elle formalisée dans un document écrit, par exemple un manuel de suivi-évaluation ?		
Collecte des données	Le SI définit-il qui doit collecter quelles informations ?		
	La fréquence de la collecte des données est-elle bien définie et appropriée ?		
	Existe-t-il une planification du suivi-évaluation pour activité : 1. En interne (préciser) 2. En externe (préciser) ?		
	Existe-t-il un diagramme/format d'analyse conforme aux besoins du programme pays ?		
Flux d'informations	Le système définit-il la redevabilité (qui doit rendre compte à qui) et la chaîne des responsabilités ?		
	Existe-t-il un calendrier des retours (rapports, etc.) : 1. En interne (UNFPA) 2. En externe (PI) ?		

	L'information parvient-elle à temps à temps aux personnes indiquées ?		
	Existe-t-il des outils appropriés pour le rapportage des informations ?		
	Le SI fournit-il des retours (feedback) aux Partenaires d'Exécution ?		
Ressources			
Ressources financières	Existe-t-il un budget au niveau du Bureau Pays de l'UNFPA un budget dédié au le Suivi-Évaluation ?		
	Les Partenaires d'Exécution disposent-ils d'allocations budgétaires pour mettre en œuvre le système de Suivi-Évaluation ?		
Ressources humaines	Y a-t-il une personne responsable de l'ensemble du système de Suivi-Évaluation au sein du Bureau Pays ?		
	Les tâches de suivi sont-elles clairement attribuées à chaque responsable du programme ?		
	Les responsables du programme ont-ils la capacité appropriée pour exécuter les tâches de Suivi-Évaluation ?		
	Le système de Suivi-Évaluation utilise-t-il les capacités des PE pour collecter des informations pertinentes ?		
	Le système de Suivi-Évaluation renforce-t-il les capacités des PE à collecter et à utiliser les informations pertinentes ?		
Indicateurs			
Faisabilité des objectifs	Les indicateurs associés aux produits ou aux résultats sont-ils réalisables ?		
Qualité des indicateurs	Les indicateurs sont-ils clairement formulés pour la plupart ?		
	Les indicateurs sont-ils pertinents pour la plupart ?		
	Les indicateurs sont-ils spécifiques pour la plupart ?		
	Les indicateurs sont-ils opérationnels pour la plupart ?		
	Les indicateurs sont-ils correctement renseignés et dans les délais ?		
Le rôle des évaluations dans le système			
Intégration dans le système	Existe-t-il ces systèmes d'évaluation de la mise en œuvre ?		
	Les évaluations sont-elles bien planifiées et sélectionnées de manière à répondre aux besoins du Bureau Pays et de l'UNFPA ?		
	Les résultats des évaluations sont-ils correctement orientés vers les processus de gestion et de décision ?		

	Les résultats des évaluations sont-ils utilisés pour mettre à jour le cadre de résultats du CPAP ?		
Participation	Les évaluations sont-elles conçues de manière participative (explorer les parties prenantes) ?		
Surveillance des risques et des hypothèses¹³			
Hypothèses	Le Bureau Pays a-t-il correctement identifié les principales hypothèses affectant la mise en œuvre satisfaisante du programme ?		
	Le Bureau Pays est-il en mesure d'obtenir des informations précises et en temps opportun sur les changements de ces hypothèses ?		
Risques	Le Bureau Pays a-t-il correctement identifié les principaux risques affectant la mise en œuvre du programme ?		
	Le Bureau Pays est-il en mesure d'obtenir des informations précises et opportunes sur les changements de ces risques ?		
Formalisation	Le suivi des risques et des hypothèses est-il formalisé et enregistré sous forme écrite dans un document ?		
Observations générales	Quels sont : 1. les principales forces 2. les faiblesses/contraintes 3. les leçons tirées du système de suivi-évaluation.		

2. Critères d'Évaluation de la qualité des indicateurs du CPD

Description de l'IRF			Critère d'évaluations de la qualité						
Indicateurs	Base	Cible	Clair	Pertinent	Spécifique	Opérationnel			Valeurs collectés et rapportés
						Base disponible	Indicateurs finaux disponibles	Cible disponible	
SR									

¹³ Les hypothèses sont des aspects énoncés comme étant nécessaires à la mise en œuvre satisfaisante du programme. Les risques sont des facteurs clés qui pourraient mettre en péril sa mise en œuvre satisfaisante. Les deux éléments sont en dehors du contrôle direct de l'UNFPA.

Résultat 1										
Produit 1										
Produit 2										
SSRJ										
Résultat 2										
Produit 3										
GDJ										
Résultat 3										
Produit 4										
PD										
Résultat 4										
Produit 5										

EVALUATION DU SYSTEME DE COMMUNICATION

Caractéristiques du Système de communication	Quoi vérifier ?	Réponse	Qualité/Statuts
Type et nature du système de communication			
Nature/Type	Le système de communication de programme est-il <ol style="list-style-type: none"> 1. Institutionnel 2. Social 3. Les deux 		
Couverture/extension	Le système de communication du programme couvre-t-il <ol style="list-style-type: none"> 1. Toutes les interventions 2. Seulement celles de UNFPA 3. Celles de l'UNFPA et IP 4. Autres----- 		
Gestion du Système d'Information (SI)			
Outils de communication	Quels sont les outils de communication utilisé par le système de communication <ol style="list-style-type: none"> 1. Revue/journaux internes 2. Mass médias préciser ----- 3. Rapports 4. Mailing list 5. Autres----- 		
	Existe-t-il une planification de la communication (périodicité et support de communication) ? (Préciser).		
Collecte des données	Dans quels supports le système de communication puisse-t-il l'information à diffuser <ol style="list-style-type: none"> 1. Suivi-évaluation 2. Activités du programme 3. Activités des PI 4. Autre----- 		
	Existe-il une planification/fréquence de le colle des informations à diffuser/partager		
Feed-back	L'information parvient-elle aux personnes indiquées de manière opportune et efficace ?		
	Existe-t-il des outils appropriés pour le rapportage des informations ?		

	Le SC fournit-il des retours (feedback) aux Partenaires d'Exécution ?		
Ressources			
Ressources financières	Existe-t-il un budget disponible au Bureau Pays de l'UNFPA pour la communication ?		
	Les Partenaires d'Exécution disposent-ils d'allocations budgétaires pour mettre en œuvre les activités de communication ?		
Ressources humaines	Y a-t-il une personne responsable de l'ensemble du système de communication au sein du Bureau Pays?		
	Les tâches de communication sont-elles clairement attribuées à chaque responsable du programme ?		
	Les responsables du programme ont-ils la capacité appropriée pour exécuter les tâches de communication ?		

Évaluation du 6^e Programme Guinée-Biseau-UNFPA, 2016-2020
Guide d'entretien Semi-Structuré (EMI¹⁴) – Positionnement stratégique

CIRCONSTANCES DE L'ENTRETIEN

Date: ___/___/___/___/___/20 19	Heures: _____ Début: _____	Fin: _____	Numéro entretien : ___ ___ ___
Structure/Organisation: _____		Fonctions email: _____	
Tel/fixe: _____ –	Tel/cell.: _____	BP: _____	e-mail: _____
Rôle dans le programme: _____			Zone: _____
Région/Site : _____/_____	DS: _____	Quartier/Village: _____ –	
Produit/PTA/Projet Atlas:	Nature de la cible : UNFPA ___ Partenaire implémentation ___ Public Privé OS Nom: _____	Langue(s) d'entretien: _____	

CIVILITÉS : Auto présentation/Présentation de l'évaluation [Salutations, nom, qualité, objet visite (présentation de l'évaluation but de commanditaire, exécutant...)]

CONSENTEMENT Vs ENTRETIEN/ENREGISTREMENT :

6) Obtenir le consentement du/de la répondant(e)

¹⁴ EMI: Explanatory Model interview

- a. choisir avec la personne la langue qu'elle maîtrise ou à défaut un interprète,
- b. Informer la personne sur l'évaluation (raison d'être et rubriques),
- c. son rôle,
- d. ses avantages/bénéfices et risques,
- e. ses droits (libre de participer ou non),
- f. les recours pour information et réparation
- g. Les mesures pour respecter les droits et la garantie de la confidentialité des données, l'anonymat de la participation/utilisation.

A la fin de la procédure, demander à la personne : « Consentez-vous librement ? »

Si Non <input type="checkbox"/> , Fin de l'interaction, Remercier la personne pour avoir accepté le dérangement	Si Oui <input type="checkbox"/> , Continuez ...
---	--

7) Commencer l'entretien ...

Ok, alors, j'aimerais commencer l'entretien. Veuillez parler à haute voix et librement. Dites exactement ce que vous pensez, et ce que vous ressentez. Nous nous intéressons simplement à vos commentaires qu'ils soient positifs ou négatifs.

Section 0 : Missions principales de l'institution et rapport avec UNFPA	
#	
Section 1 : Coordination avec UNCP	
Dans quelle mesure le Bureau de Pays a-t-il contribué au bon fonctionnement de l'UNCT et les autres instances de gouvernance de l'UNDAF (Axes de l'UNDAF, Groupes thématiques et Unité de Coordination de la Coopération) ?	
1.10. A votre avis, en quoi le bureau pays a-t-il contribué au fonctionnement de l'UNCT	
1.11. Quelle a été la nature et l'importance de sa participation ?	
1.12. Quel est à votre avis la faiblesse de cette participation ?	
1.13. Quels sont les points forts de cette contribution ?	
1.14. Quelles suggestions donneriez-vous à UNFPA pour améliorer sa contribution ?	

Section II : Valeur ajoutée

Quelle est la valeur ajoutée apportée par le 6ème programme de l'UNFPA au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les parties prenantes nationales ?

Quels sont les avantages comparatifs de UNFPA en Guinée Bissau, particulièrement vis-à-vis des autres agences des NU et prenant en considération la réforme des NU ?

2.11. Quelle a été à votre avis la spécificité des intervention/du mandat du UNFPA (au cours du 6^e programme pays, par rapport aux autres agences. (Explorer ensuite ONU-Femme, UNCICEF, OMS, PNUD, etc.)

2.12. Quelle a été la contribution spécifique, originale UNFPA entre 2016 et 2019 ?

2.13. En quoi la mise en œuvre du 6^e programme a-t-elle contribué aux effets UNDAF et à la promotion de l'agenda du CIPD ?

2.14. Selon vos observations, en quoi UNFPA a-t-il contribué de manière originale et spécifique, aux effets UNDAF

Section III : Observations générales et recommandations

7.5. A votre avis, quels ont été les principales contraintes/difficultés auxquels a fait face la mise en œuvre du 6e Programme ?

7.6. Quelles suggestions/recommandations pouvez-vous faire pour améliorer la mise en œuvre du 6e Programme ?

7.7. Quelles recommandations pouvez-vous donner pour le prochain cycle ?

7.8. Quels sont :

4. les principales forces
5. les faiblesses/contraintes
6. les leçons que l'on peut tirer de la mise en œuvre du 6^e programme ?.

Je vous remercie pour votre disponibilité.

Fiche d'analyse de contenu des entretiens et FGD (à remplir pour chaque entretien, à la fin de chaque journée de collecte)

N° Entretien/FGD _____

Date _____

Lieu/Site _____

Interviewés/Cibles _____

Composante _____

Composante	Produit	Constat/observations	Évidences/sources documentaires	Commentaires	Verbatims
SR	1				
	2				
SRAJ	3				
GDH	4				
PD	4				
Positionnement stratégique	Coordination,				
	Valeur ajoutée				
M&E					
Communication					

Champs/base d'analyse

- Santé de la Reproduction : i) santé maternelle ; ii) planification familiale ; iii) soins obstétricaux et néonataux d'urgence ; iv) monitoring SONU ; iv) prévention, prise en charge des cas de fistules obstétricales et insertion sociale des femmes guéries de fistules obstétricales ; v) sécurisation des produits SR et vi) prévention des IST/VIH/Sida ;
- Santé Sexuelle et Reproductive chez les jeunes y compris les adolescent (e)s, et implication des jeunes dans le projet conjoint Peace Building Funds (PBF) ;
- Egalité de genre et droits humains : i) lutte contre la violence basée sur le Genre (dont les mutilations génitales féminines) ; ii) mariages précoces et ou forcés ; iii) implication des hommes pour la prévention des violences basées sur le genre ;
- Population et Développement : i) recensements et enquêtes ; ii) formation des cadres techniques de l'Institut National de la Statistique ; iii) dynamique de population ; iv) politiques et programmes en matière de population et v) Dividende Démographique.

LISTE DES PARTICIPANTS FGD

1	Prénom ou code anonyme	Age	Activités professionnelles	Niveau d'éducation	Type d'intervention bénéficié
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Annexe 6 : Distribution des entités rencontrées

Entités	Composant e	Région							
		Bissa u	Cacheu ,	Oio ,	Bafat a	Gab u	Quinar a	Tombal i	Bijagó s
UNFPA		x							
Bureau Du Coordinateur Résident		x							
MMFCS		x							
INE		x							
UNICEF		x							
MEN/INDE		x							
DGP		x							
PBF		x							
MINSAP		x							
NJP		x							
IJ		x							
ONUFEMME		x							
PAM		x							
Embassade Portugal		x							
CNAPN		x				x			
RENLUV,		x							
CARITAS,		x							
AGUIPEO		x							
AGUIBEF		x							

Direction régionale de la santé			x						
FNJP			x						
ADPP			x						
Hopital National Simao Mendes		x							
Hopital Regional de Bafata					x				
Hopital Regional de Gabu						x			
CS BUBA							x		
CS Bubaque									x
Hopital Regional de Oio/Mansoa				x					
Hopital Regional de Tombali/Catio				x					
DRS Gabu						x			
DRS QUINARA							x		
CNAPN							x		
Ligue Bissau-Guinéenne Des Droits Humain							x		
CNJ							x		
MINSAP/DSS R		x							
École des Sages-femmes		x							

Annexe 7 : Base de données de l'échantillonnage

RESULTAT DU PLAN STRATEGIQUE (2018-2021)	PRODUIT DU CPD 2016 - 2020	Sous-composante du programme	Partenaire du programme	Autres partenaires	Partenaires sélectionnés pour les entretiens	Direction, Division, Services, Unités concernées	Zones géographiques		Type d'entretiens (Entretiens approfondis, Focus group,)	Nombre de personnes/d groupe pour focus group	Critères d'éligibilité pour les focus group
							Niveau 1	Niveau 2			
<p>Outcome 1 : Every woman, adolescent and youth everywhere, especially those furthest behind, has utilized integrated sexual and reproductive health services and exercised reproductive rights, free of coercion, discrimination and violence</p> <p>Toutes les femmes, les adolescents et les jeunes du monde entier, en particulier des personnes les plus en retard, ont eu recours à des services intégrés de santé procréative et sexuelle</p>	<p>Produit 1 : Capacité accrue des établissements de santé à fournir des services intégrés de haute qualité en matière de santé sexuelle et procréative (y compris santé maternelle, planification familiale et prévention du VIH) aux femmes, aux adolescents et aux jeunes, y compris dans des contextes humanitaires</p>	<p>Santé maternelle et néonatale</p>	<p>MINSAP/DSSR/HN SM/ (Bissau) AGUIBEF ADPP (Oio, Cacheu, Bafata, Gabu, bijagós) MEN/INDE IMC IJ CNAPN AIFO ADRA CARITAS CSI INASA AGUIPEO ENS DRS</p>	<p>UNICEF, PAM, PBF, SNU, ONU FEMME, UNIOGBIS, Ambassade de Portugal, AGENCE Suédoise de coopération(SIDA)</p>	<p>MINSAP/DS SR, AGUIBEF, ADPP, SEPIR/INE/D GP INASA, SEJCD/IJ, MEN/INDE, AIFO,ADRA, CARITAS, CSI, AGUIPEO,DRS</p>	<p>Gouvernement, ONG, NU, Ambassade</p>	<p>x</p>	<p>x OIO, GABU, BAFATA, QUINARA,CA CHEU, TOMBALI</p>	<p>Entretiens approfondis, Focus group, Ateliers</p>	<p>12</p>	<p>Appartenir à l'une des cibles suivantes : Adolescentes Adolescents Femmes adultes (25-49 ans) utilisatrices/bénéficiaires des interventions du 6e programme Femmes, victimes de violences (VBG) (15-49 ans) Avoir été bénéficiaires d'un produit :</p> <p>Accepter de participer aux entretiens.</p>

<p>et ont exercé leurs droits en matière de procréation, sans contrainte, discrimination et violence.</p>	<p>Produit 2: Capacité accrue du Ministère de la santé publique de fournir des services de planification familiale complets et de prévention du VIH de haute qualité aux femmes, aux adolescents, aux jeunes et aux populations clés dans les onze régions, y compris dans des contextes humanitaires</p>										
	<p>Produit 2 : Capacité accrue du Ministère de la santé publique d'offrir des services complets et de qualité en matière de planification familiale et de prévention du VIH aux femmes, aux adolescents, aux jeunes et aux populations clés dans les onze régions, y compris dans le cadre humanitaire</p>										
	<p>Produit 1: Capacité accrue des établissements de santé à fournir des services intégrés de haute qualité</p>										

	<p>en matière de santé sexuelle et reproductive (y compris santé maternelle, planification familiale et prévention du VIH) aux femmes, aux adolescents et aux jeunes, y compris dans des contextes humanitaires</p>										
	<p>Produit 2: Capacité accrue du Ministère de la santé publique de fournir des services de planification familiale complets et de prévention du VIH de haute qualité aux femmes, aux adolescents, aux jeunes et aux populations clés dans les onze régions, y compris dans des contextes humanitaires.</p>										

	<p>Produit 1: Capacité accrue des établissements de santé à fournir des services intégrés de haute qualité en matière de santé sexuelle et reproductive (y compris santé maternelle, planification familiale et prévention du VIH) aux femmes, aux adolescents et aux jeunes, y compris dans des contextes humanitaires</p>										
	<p>Produit 2: Capacité accrue du Ministère de la santé publique de fournir des services de planification familiale complets et de prévention du VIH de haute qualité aux femmes, aux adolescents, aux jeunes et aux populations clés dans les onze régions, y compris dans des contextes humanitaires.</p>										

<p>Outcome 2 : Every adolescent and youth, in particular adolescent girls, is empowered to have access to sexual and reproductive health and reproductive rights, in all contexts</p> <p>Tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les adolescentes, ont le droit d'accéder à la santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de reproduction, dans tous les contextes.</p>	<p>Produit 3: Capacité accrue du Ministère de la femme, de la famille et de la cohésion sociale, du Secrétariat d'État à la jeunesse, de la culture et des sports et du Ministère de l'éducation nationale d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques globales concernant les mariages d'enfants et les mariages forcés, ainsi que la sexualité des adolescents et des jeunes éducation dans des contextes formels et non formels</p>	<p>SRAJ</p>	<p>IJ (Bissau) Assoc & Rés de JEUNES (Réseaux ,Association et Paire Educateur): -(CNJ, -RENAJ, -FNJP) (Bissau, Tombali, Quinara, Bafata, Gabu, Oio, Cacheu,) ADPP MSP/DSSR MEN/INDE MMFPS/IMC/CNAP N</p>	<p>SEJD/IJ, FNJP, MMFCS, ADPP, MEN/INDE, MINSAP/DS SR</p>		<p>Gouvernement, ONG, Associations de Jeunes, Secretariat de l'etat de la jeunesse et sport/Institut National de la jeunesse-IJ</p>	<p>x</p>	<p>OIO, GABU, BAFATA, QUINARA, CA CHEU, TOMBALI</p>	<p>Entretiens approfondis, Focus group, Ateliers</p>	<p>12</p>	<p>Appartenir à l'une des cibles suivantes : Adolescents Adolescents Femmes adultes (25-49 ans) utilisatrices /bénéficiaires des interventions du 6e programme Femmes, victimes de violences (VBG) (15-49 ans) Avoir été bénéficiaires d'un produit : Accepter de participer aux entretiens.</p>
---	---	--------------------	--	---	--	---	----------	---	--	-----------	--

	<p>Produit 3: Capacité accrue du Ministère de la femme, de la famille et de la cohésion sociale, du Secrétariat d'État à la jeunesse, de la culture et des sports et du Ministère de l'éducation nationale d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques globales concernant les mariages d'enfants et les mariages forcés, ainsi que la sexualité des adolescents et des jeunes éducation dans des contextes formels et non formels</p>	<p>SRAJ</p>	<p>IJ (Bissau) Assoc & Rés de JEUNES (Réseaux ,Association et Paire Educateur): -(CNJ, -RENAJ, -FNJP) (Bissau, Tombali, Quinara, Bafata, Gabu, Oio, Cacheu,) ADPP MSP/DSSR MEN/INDE MMFPS/IMC/CNAP N</p>	<p>idem</p>							
--	---	--------------------	--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

	Produit 3: Capacité accrue du Ministère de la femme, de la famille et de la cohésion sociale, du Secrétariat d'État à la jeunesse, de la culture et des sports et du Ministère de l'éducation nationale d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques globales concernant les mariages d'enfants et les mariages forcés, ainsi que la sexualité des adolescents et des jeunes éducation dans des contextes formels et non formels	SRAJ	IJ (Bissau) Assoc & Rés de JEUNES (Réseaux ,Association et Paire Educateur): -(CNJ, -RENAJ, -FNJP) (Bissau, Tombali, Quinara, Bafata, Gabu, Oio, Cacheu,) ADPP MSP/DSSR MEN/INDE MMFPS/IMC/CNAP N	idem							
Outcome 3 : Gender equality, the empowerment of all women and girls, and reproductive rights are advanced in development and humanitarian settings Résultat 3 : L'égalité des sexes, l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles et les droits en matière de reproduction sont en progression dans les situations de crise	Produit 4 : Capacité accrue du Ministère de la femme, de la famille et de la cohésion sociale d'appliquer les mesures nécessaires pour prévenir et combattre la violence sexiste et les pratiques préjudiciables, et de promouvoir l'égalité des sexes et la non-discrimination à l'égard des femmes.	Gerne et Droits Humaines	ADPP (Oio: Farim, Mansoa, bissorã, Mansaba) MEN/INDE MFFPS/IMC/CNAP N RENLUV IJ MINSAP/DSSR/HN SM/RS AIFO (Bafata, Gabu, Tombali, Quinara) ADRA (Bafata, Gabu, Canchungo) CARITAS (Bafata, gabu, Bijagos 2019) CSI(Bafata, Gabu) INEP (Bissau)	idem	CARIATAS ADRA,CSI, AIFO,MMFCS, CSI, ADPP,MEN/INDE,DRS	Gouvernement, ONG, Associations de Femmes MFFPS/IMC/CNAPN	x	OIO, GABU, BAFATA, QUINARA,CA CHEU, TOMBALI	Entretiens approfondis, Focus group, Ateliers	12	Appartenir à l'une des cibles suivantes : Adolescents Femmes adultes (25-49 ans) utilisatrices /bénéficiaires des interventions du 6e programme Femmes, victimes de violences

humanitaire et les contextes de développement											(VBG) (15-49 ans) Avoir été bénéficiaires d'un produit : Accepter de participer aux entretiens.
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

	<p>Produit 4: Capacité accrue du Ministère de la femme, de la famille et de la cohésion sociale d'appliquer les mesures nécessaires pour prévenir et combattre la violence sexiste et les pratiques préjudiciables, et de promouvoir l'égalité des sexes et la non-discrimination à l'égard des femmes.</p>		<p>ADPP (Oio: Farim, Mansoa, bissorã, Mansaba) MEN/INDE MFFPS/IMC/CNAP N RENLUV IJ MINSAP/DSSR/HN SM/RS AIFO (Bafata, Gabu, Tombali, Quinara) ADRA (Bafata, Gabu, Canchungo) CARITAS (Bafata, gabu, Bijagos 2019) CSI(Bafata, Gabu) INEP (Bissau)</p>								
--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--

	<p>Produit 4: Capacité accrue du Ministère de la femme, de la famille et de la cohésion sociale d'appliquer les mesures nécessaires pour prévenir et combattre la violence sexiste et les pratiques préjudiciables, et de promouvoir l'égalité des sexes et la non-discrimination à l'égard des femmes.</p>		<p>ADPP (Oio: Farim, Mansoa, bissorã, Mansaba) MEN/INDE MFFPS/IMC/CNAP N RENLUV IJ MINSAP/DSSR/HN SM/RS AIFO (Bafata, Gabu, Tombali, Quinara) ADRA (Bafata, Gabu, Canchungo) CARITAS (Bafata, gabu, Bijagos 2019) CSI(Bafata, Gabu) INEP (Bissau)</p>	idem							
	<p>Produit 4: Capacité accrue du Ministère de la femme, de la famille et de la cohésion sociale d'appliquer les mesures nécessaires pour prévenir et combattre la violence sexiste et les pratiques préjudiciables, et de promouvoir l'égalité des sexes et la non-discrimination à l'égard des femmes.</p>		<p>ADPP (Oio: Farim, Mansoa, bissorã, Mansaba) MEN/INDE MFFPS/IMC/CNAP N RENLUV IJ MINSAP/DSSR/HN SM/RS AIFO (Bafata, Gabu, Tombali, Quinara) ADRA (Bafata, Gabu, Canchungo) CARITAS (Bafata, gabu, Bijagos 2019) CSI(Bafata, Gabu) INEP (Bissau)</p>	idem							

<p>Outcome 4 : Everyone, everywhere, is counted, and accounted for, in the pursuit of sustainable development</p> <p>Résultat 4 : La quête du développement durable représente et tient compte de toutes les personnes partout dans le monde</p>	<p>Produit 5: Capacité accrue de l'Institut national de la statistique de diriger et de coordonner la production et la diffusion accrues de données ventilées de haute qualité sur la santé en matière de procréation, la population et le développement, les changements climatiques et les questions d'égalité des sexes, ainsi que leurs liens réciproques, afin de recueillir des données factuelles</p>		<p>MEF/SEPIR/INE MEF/SEPIR/DGP INASA SEJCD</p>	<p>INASA SEJD</p>							
--	---	--	--	-----------------------	--	--	--	--	--	--	--

	<p>Produit 5: Capacité accrue de l'Institut national de la statistique de diriger et de coordonner la production et la diffusion accrues de données ventilées de haute qualité sur la santé en matière de procréation, la population et le développement, les changements climatiques et les questions d'égalité des sexes, ainsi que leurs liens réciproques, afin de recueillir des données factuelles</p>	<p>Dynamique de la Population</p>	<p>MEF/SEPIR/INE MEF/SEPIR/DGP INASA SEJCD</p>	<p>IDEM</p>	<p>INASA, SEJD/IJ, SEPIR/DGP , INE</p>	<p>Gouvernement, ONG, MEF/SEPIR/INE MEF/SEPIR/DGP</p>	<p>X, BI SS A U</p>	<p>Entretiens approfondis, Focus group, Ateliers</p>	<p>12</p>	<p>Appartenir à l'une des cibles suivantes : Adolescents Adolescents Femmes adultes (25-49 ans) utilisatrices /bénéficiaires des interventions du 6e programme Femmes, victimes de violences (VBG) (15-49 ans) Avoir été bénéficiaires d'un produit : Accepter de participer aux entretiens.</p>
--	---	--	--	-------------	--	---	-------------------------------------	--	-----------	--